

TABLE DES MATIERES

I.	COMPARAISON DES RÉSULTATS DES COMPTES SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES.....	4	Police locale et mobilité	18
II.	EXAMEN DE DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES GÉNÉRALES.....	4	Génie civil et cadastre	19
	1. Observations générales.....	4	Urbanisme et architecture	20
	2. Les recettes fiscales	5	Service culturel	21
	a) Impôt des personnes physiques	6	Service des sports	22
	b) Impôt des personnes morales.....	7	Institutions et assurances sociales	23
	c) Impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutations immobilières	8	Aide sociale	23
	d) Impôt sur les prestations et bénéfices en capital.....	9	3. Analyse spécifique de quelques centres de charges	23
	3. Evolution des recettes générales – commentaires des rubriques par Services.....	9	a) Les charges du personnel.....	23
	Administration générale.....	9	b) Les charges financières	24
	Finances	10	Charges des intérêts passifs de 2003 à 2012	26
	Ecoles	10	Evolution de la moyenne des taux d'intérêts des emprunts communaux	27
	Police locale et mobilité	10	IV. ANALYSE DU BILAN.....	28
	Génie civil et cadastre	11	1. Actif	28
	Urbanisme et architecture	12	Patrimoine financier	28
	Service des sports	12	Patrimoine administratif	28
	Institutions et assurances sociales.....	13	2. Passif	29
	Aide sociale	13	Dettes à moyen et long terme	29
III.	EXAMEN DE DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES CHARGES GÉNÉRALES.....	13	V. COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2012.....	30
	Observations générales.....	13	1. Compte de charges.....	30
	Evolution de charges entre 2003 et 2012 (sans les intérêts et les amortissements de la STEP).....	14	2. Compte de recettes.....	30
	1. Résultats par Services (classification administrative).....	15	3. Montants des investissements annuels sur les 10 dernières années	31
	2. Evolution des charges générales – commentaires des rubriques par Services.....	15	Représentation graphique des indicateurs	32
	Administration générale.....	15	VI. ANALYSE	33
	Finances	17	VII. RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DES COMPTES DES SERVICES INDUSTRIELS.....	33
	Ecoles	17		

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL

(du 16 avril 2013)

25 - 2011 - 2016 : Comptes de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le message sur les résultats des comptes de la Commune et des Services industriels pour l'exercice 2012 :

a) Comptes généraux de la Commune :

Total des revenus	Fr.	223'140'731.36
Total des charges	Fr.	222'788'256.52
d'où un excédent de revenus de	<u>Fr.</u>	<u>352'474.84</u>

b) Comptes des Services industriels :

Total des revenus	Fr.	14'003'204.25
Total des charges	Fr.	13'942'247.83
d'où un excédent de revenus de	<u>Fr.</u>	<u>60'956.42</u>

Le détail des comptes des Services industriels se trouve dans le présent fascicule sur les comptes communaux (pages vertes).

Remarques préliminaires

Les comptes 2012 présentent un excédent de revenus de Fr. 352'474,84 contre un excédent de charges budgétaires de Fr. 1'276'746,00 (adapté aux dépenses imprévisibles et urgentes votées en 2012).

Ce résultat présente une amélioration de Fr. 1'629'220,84 par rapport au budget.

Cet excédent de revenus représente le 0,18 % du total des charges de Fr. 199'042'519,21 (imputations internes de Fr. 23'745'737,31 déduites). Les comptes 2011 s'étaient bouclés par un excédent de revenus de Fr. 1'611'452,20.

Ce résultat s'explique par **une diminution des charges**, par rubrique, dans les domaines suivants :

➔ 259.364.00 :	Participation au trafic régional	- 0.3	mio
➔ 290.331.00 :	Amortissement des investissements	- 0.15	mio
➔ 320.351.00 :	Frais facturés par l'Etat	- 0.1	mio
➔ 520.314.00 :	Entretien des chaussées et trottoirs	- 0.1	mio
➔ 520.331.00 :	Amortissements des investissements	- 0.1	mio
➔ 532.312.00 :	Energie (STEP)	- 0.2	mio
➔ 532.318.00 :	Incinération des boues	- 0.2	mio

→ 621.301.00 : Traitements (Parcs et promenades)	- 0.1 mio	→ 531.434.00 : Taxes de décharge	+ 0.9 mio
→ 1030.351.25 : Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées et inadaptées	- 0.4 mio	→ 531.480.00 : Réserve de remise en état Châtillon : reprise	+ 0.15 mio
→ 1030.365.00 : Fondations pour l'aide et les soins à domicile	- 0.15 mio	→ 532.480.00 : Réserve de canalisation prélèvement	+ 1.2 mio
→ 1040.365.20 : Crèches et garderies d'enfants	- 0.25 mio	→ 1110.436.00 : Assurances sociales	+ 0.15 mio
→ 1110.366.20 : Frais médicaux de base (Aides sociales)	- 0.2 mio	→ 1110.451.00 : Récupération Etat de Fribourg	+ 0.3 mio
		→ 1110.451.01 : Canton de Fribourg, participation assurances maladie sur ADB	+ 0.5 mio
ainsi que des augmentations de recettes dans les domaines suivants :		→ 1110.451.10 : Récupération pot commun de district	+ 0.7 mio
→ 210.400.00 : Impôt sur la fortune	+ 0.15 mio	→ 1200.436.00 : Honoraires de gestion	+ 0.3 mio
→ 210.401.01 : Impôt sur le bénéfice	+ 0.25 mio		
→ 210.403.00 : Impôt sur les gains immobiliers	+ 0.4 mio	Un certain nombre de charges ont été supérieures au budget dans les domaines suivants :	
→ 210.404.00 : Droits de mutations immobilières	+ 1.3 mio	→ 111.301.00 : Traitements (contrôle des habitants)	+ 0.1 mio
→ 231.424.00 : Vente de terrain (bâtiment SI)	+ 1.25 mio	→ 210.318.00 : Frais de contentieux	+ 0.15 mio
→ 231.436.00 : Remboursement de subventions	+ 0.15 mio	→ 310.351.00 : Frais facturés par l'Etat (Belluard)	+ 0.15 mio
→ 311.452.00 : CO Jolimont : participation des communes	+ 0.3 mio	→ 515.301.00 : Traitements (équipe mobiles)	+ 0.1 mio
→ 420.430.00 : Taxes d'exemption	+ 0.2 mio	→ 531.314.01 : Frais de remise en état (Châtillon)	+ 0.15 mio

➔ 532.332.01 : Amortissement canalisations	+ 1.2	mio	➔ 210.402.00 : Contribution immobilière	- 0.25	mio
➔ 532.380.00 : Réserve obligatoire STEP : attributions	+ 0.4	mio	➔ 210.421.00 : Pénalités et intérêts de retard	- 0.1	mio
➔ 612.301.00 : Salaires des concierges	+ 0.25	mio	➔ 210.436.10 : Récupérations actes de défauts de biens	- 0.1	mio
➔ 1030.351.20 : Soins dans maisons personnes âgées	+ 0.6	mio	➔ 325.461.00 : Participation cantonale (Logopédie et psychologie)	- 0.2	mio
➔ 1030.365.10 : Indemnités forfaitaires	+ 0.1	mio	➔ 341.436.00 : Contributions des parents (Service dentaire)	- 0.1	mio
➔ 1100.301.00 : Traitements (aide sociale)	+ 0.1	mio	➔ 401.437.00 : Amendes de stationnement	- 1.0	mio
➔ 1110.366.00 : Entretien (Aide sociale)	+ 0.85	mio	➔ 532.434.01 : Taxes de traitements des boues	- 0.15	mio
➔ 1110.366.10 : Loyers (Aide sociale)	+ 0.4	mio	➔ 532.435.00 : Vente de Biogaz à Frigaz	- 0.15	mio
➔ 1110.366.30 : Prestations circonstanciées (Aides sociales)	+ 0.4	mio	➔ 1110.436.40 : Remb. de prestations non facturables	- 0.2	mio
➔ 1320.352.00 : Frais facturés par l'Agglo	+ 0.2	mio			

ainsi qu'un certain nombre de **revenus** ont été **inférieurs** au budget dans les domaines suivants :

➔ 210.400.01 : Impôt sur le revenu	- 2.1	mio
➔ 210.400.30 : Impôt sur les prestations en capital	- 0.35	mio
➔ 210.401.00 : Impôt sur le capital	- 0.4	mio

Les résultats de ces rubriques sont commentés aux pages suivantes portant sur l'examen de détail de l'évolution des recettes et de celle des dépenses.

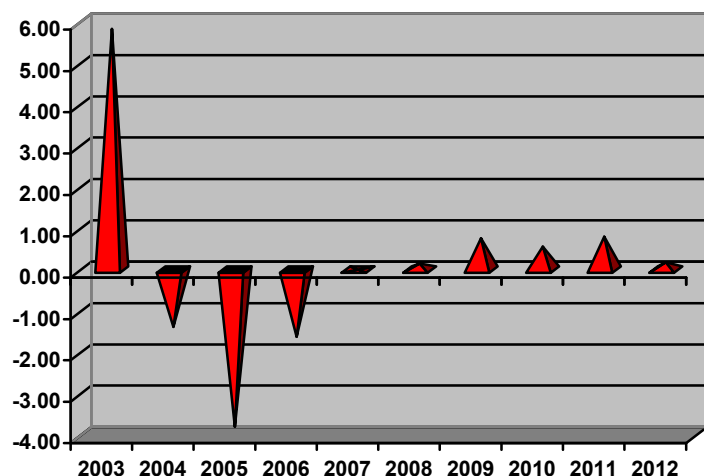
Quant aux comptes d'investissements, ils se soldent par un total de dépenses brutes de Fr. 35'679'916,16 et un total de recettes de Fr. 11'487'165,20.

I. Comparaison des résultats des comptes sur les 10 dernières années

Cette comparaison donne les résultats suivants après déduction des imputations internes) :

2003 ¹ :	11'341'026,71	soit les 5,82 %	des charges
2004 :	-2'488'727,08	soit les 1,38 %	des recettes
2005 :	-6'964'784,19	soit les 3,80%	"
2006 :	-3'087'145,68	soit les 1,62%	"
2007 :	2'529,90	soit les 0,001 %	des charges
2008 :	276'804,94	soit les 0,15 %	"
2009 :	1'453'393,61	soit les 0,76 %	"
2010 :	1'085'850,25	soit les 0,56 %	"
2011 :	1'611'452,20	soit les 0,80 %	"
2012 :	352'474.84	soit les 0,18 %	

(en %)



¹ Compte tenu de la dissolution de réserves comptables pour un montant de Fr. 6'632'638,--

II. Examen de détail de l'évolution des recettes générales

1. Observations générales

Les recettes générales ont passé de Fr. 219'211'454,00 au budget à Fr. 223'140'731,36 aux comptes,

Evolution par nature des recettes et comparaison au budget

	Comptes 2012	Budget 2012	Ecart en %
40 Impôts	127'833'559	128'633'000	-0.62
41 Patentes, Concessions	302'335	332'000	-8.94
42 Revenus des biens	9'129'755	7'995'690	14.18
43 Contributions, émoluments, taxes, ventes	38'331'173	37'861'270	1.24
44 Parts à des recettes sans affectation	225'103	2'280'000	-90.13
45 Remboursements de collectivités publiques	14'764'576	12'953'886	13.98
46 Subventions acquises	2'798'304	2'981'300	-6.14
48 Prélèvement sur les réserves	4'010'186	2'654'800	51.05

Les revenus de la rubrique 40 "Impôts" sont inférieurs de près de 0,8 mio au budget. Cette diminution, par rapport au budget, provient principalement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour 2,1 mio, de l'impôt sur le capital pour 0,4 mio, de l'impôt sur les prestations et les bénéfices en capital pour 0,3 mio ainsi que de la contribution immobilière pour 0,25 mio. Ces diminutions sont en partie compensées par une augmentation de 1,43 mio des droits de mutation immobilière, de 0,4 mio de l'impôt sur les gains immobiliers et de 0,25 mio de l'impôt sur le bénéfice. Les explications plus détaillées se trouvent sous le point "Recettes fiscales", p. 5.

Les revenus de la rubrique 42 "Revenus des biens" sont supérieurs au budget de près de 1.1 mio. Cette augmentation est principalement due à la vente du

bâtiment des Services industriels, intégrée dans les comptes de la Ville en 2012 pour 1,2 mio.

Les revenus de la rubrique 43 "Contributions, émoluments, taxes, ventes" sont supérieurs de 0.5 mio au budget. Cette augmentation provient de fortes fluctuations à l'intérieur de cette nature de produits. Il faut relever principalement les taxes de la décharge de Châtillon qui ont rapporté 0,9 mio de plus qu'escompté dans le budget. Il faut encore remarquer que les honoraires de gestion facturés par le Service des curatelles d'adultes ont augmenté de près de 0,3 mio, à cause du rattrapage fait dans le suivi des dossiers par la Justice de paix. Cette rubrique est aussi influencée négativement par les amendes qui sont de 1 mio inférieures au budget.

Les revenus de la rubrique 45 "Remboursement de collectivités publiques" ont augmenté de près de 1.8 mio. Cette augmentation est due pour 0,5 mio à la rubrique "Canton de Fribourg, participation assurance-maladie sur ADB", pour 0,7 mio de la récupération de l'aide sociale au pot commun du district et pour 0,3 mio pour la participation du Canton au frais de l'aide sociale. Les charges globales de l'aide sociale augmentant, les recettes suivent aussi la même courbe. Il faut aussi relever le montant 0,3 mio d'augmentation de participation des communes de l'Association des communes de la Sarine et du Haut-Lac au frais du CO de Jolimont.

2. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales de l'exercice 2012 ont passé de Fr. 131'530'000,00 au budget (rubriques 21 des comptes de fonctionnement) à Fr. 130'404'059.60 aux comptes (Fr. 133'976'366,10 aux comptes 2011).

Voici les principaux résultats :

	Comptes 2012	Budget 2012	Différence
Impôt sur la fortune	7'755'012	7'600'000	155'012
Impôt sur le revenu	69'056'331	71'200'000	-2'143'669
Impôt à la source	6'189'206	6'100'000	89'206
Impôt sur les prestations et les bénéfices en capital	978'458	1'320'000	-341'542
Impôt sur le capital	4'306'494	4'700'000	-393'506
Impôt sur le bénéfice	17'443'134	17'200'000	243'134
Contribution immobilière	14'306'833	14'550'000	-243'167
Impôt spécial des immeubles	7'798	0	7'798
Impôt sur les gains immobiliers	1'269'243	870'000	399'243
Droits de mutations immobilières	4'648'158	3'340'000	1'308'158
Impôt sur les successions	659'287	670'000	-10'714
Total	126'619'952	127'550'000	-930'048

Ces résultats appellent les remarques particulières suivantes :

a) **Impôt des personnes physiques**

a.1 **Impôt sur le revenu**

Le rendement de l'impôt sur le revenu présente une diminution de Fr. 2'143'670,00 par rapport au budget (Fr. 69'056'330,00 contre Fr. 71'200'000,00).

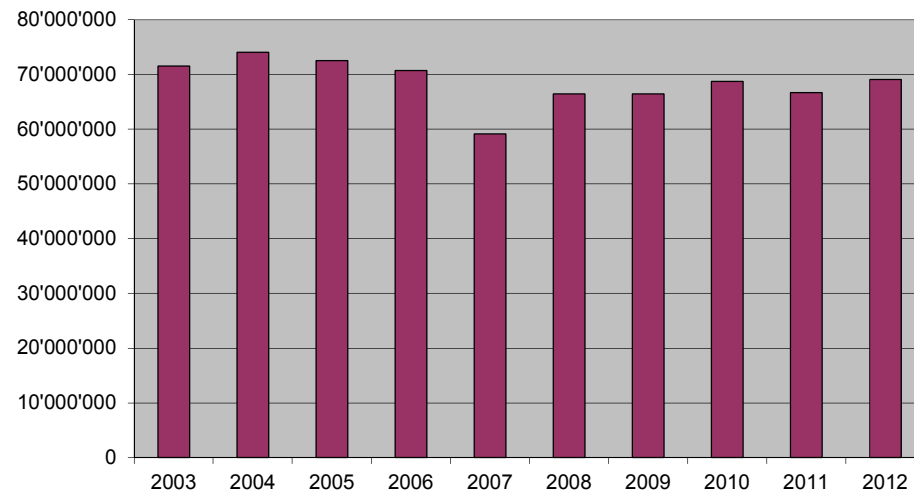
Impôt sur le revenu		
extourne provision 2010	10'750'000	66'756'330 facturations effectuées en 2012
extourne provision 2011	60'600'000	11'950'000 provision impôt 2011 à facturer
		61'700'000 provision impôt 2012 à facturer
<i>totaux égaux</i>	<i>71'350'000</i>	<i>140'406'330 totaux égaux</i>
<i>résultat du compte 2012</i>	<i>69'056'330</i>	

Pour rappel, la facturation des impôts pour les personnes physiques est toujours en décalage pour une durée d'environ 1½ année. Le Service des finances a facturé, dans le courant de l'année 2012, le solde de l'impôt 2010, environ 12.1 mio et les 80.23% de l'impôt 2011 pour environ 54 mio. Par conséquent, il faut effectuer des provisions pour les impôts qui restent à facturer pour l'année 2011, ainsi que pour toute l'année 2012.

Lors de l'établissement du budget 2012, le Service des finances ne disposait de la facturation complète que pour l'impôt 2009. Selon l'estimation du Service cantonal des contributions, reprise par le Service des finances, il était attendu une augmentation de 8.43 % pour les impôts 2012 par rapport au rendement global de l'impôt 2009. Selon l'encaissement effectif pour l'année 2010, l'année fiscale 2012 par rapport à 2009 devrait n'augmenter que de 4.42 %, ce qui explique la grande différence entre le budget et les comptes.

Sur les dix dernières années, l'évolution de l'impôt communal sur le revenu des personnes physiques se traduit de la façon suivante :

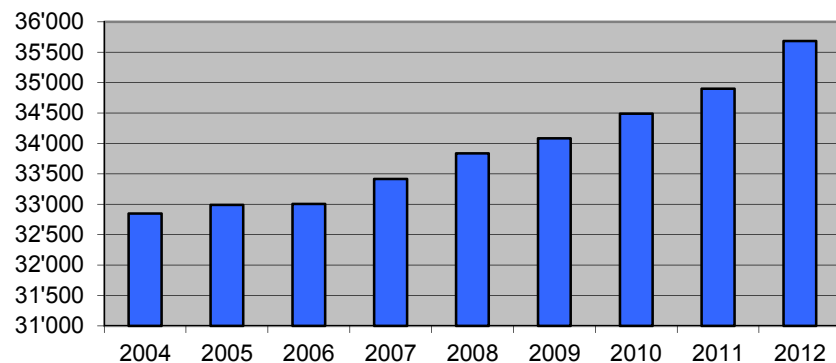
Impôt sur le revenu des personnes physiques



Montants comptabilisés, y compris les provisions. (A noter que, dès 2007, le coefficient a été diminué de Fr. 0,85 à Fr. 0,773)

Il faut relever que la population légale de la Ville est en constante augmentation depuis 2004, ainsi que le démontre le graphique ci-après.

Evolution de la population légale de 2004 à 2012



a.2 Impôt sur la fortune

Le rendement de l'impôt sur la fortune des personnes physiques présente une augmentation de Fr. 155'012,00 par rapport au budget (Fr. 7'755'012,00 contre Fr. 7'600'000,00).

Impôt sur la fortune		
extourne provision 2010	4'300'000	8'395'012
extourne provision 2011	7'350'000	4'040'000
		6'970'000
totaux égaux	11'650'000	19'405'012
résultat du compte 2012	7'755'012	totaux égaux

Lors de l'élaboration du budget 2012, basé sur les facturations effectives de l'année fiscale 2009, le Service des Finances s'était basé sur les estimations

du Service cantonal des contributions (SCC) qui s'attendait à une diminution des impôts sur la fortune pour 2012 de l'ordre de 1.7 %. Selon les derniers chiffres du SCC, ces impôts pour 2012 resteront stables par rapport à la facturation 2009.

b) Impôt des personnes morales

b.1 Impôt sur le bénéfice

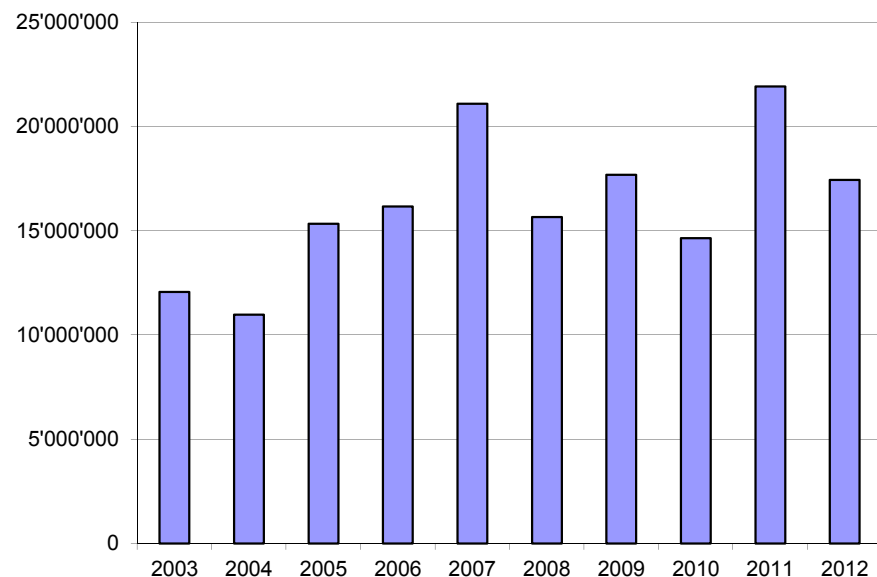
Le rendement de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales présente une augmentation de Fr. 243'134,00 par rapport au budget (Fr. 17'443'134,00 contre Fr. 17'200'000,00).

Impôt sur le bénéfice		
extourne provision 2010	6'700'000	15'973'134
extourne provision 2011	10'700'000	1'270'000
		6'100'000
		11'500'000
totaux égaux	17'400'000	34'843'134
résultat du compte 2012	17'443'134	totaux égaux

Par analogie à la facturation de l'impôt sur les personnes physiques, celle de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales s'effectue avec un décalage de 1 ½ année. Le Service des finances a facturé, dans le courant de l'année 2011, une partie de l'impôt 2010, environ 8,8 mio, et une partie de l'impôt 2011 pour environ 7.1 mio, soit un montant global de 15.9 mio. Par conséquent, il a effectué l'extourne des provisions comptabilisées dans les comptes 2011 et a provisionné les montants estimés des impôts encore à facturer pour l'année 2010, 2011 et 2012.

En outre, la volatilité du rendement de cet impôt est largement supérieure à celle de l'impôt sur les personnes physiques. Les bénéfices des sociétés fluctuent de façon très importante d'une année à l'autre, en fonction de la conjoncture.

Impôt sur le bénéfice des personnes morales



b.2 Impôt sur le capital

Les comptes 2012 bouclent avec un montant de Fr. 4'306'493,00, soit Fr. 393'506,00 de moins que le budget qui était estimé de Fr. 4'700'000,00.

Impôt sur le capital			
extourne provision 2010	2'300'000	4'306'493	facturations effectuées en 2012
extourne provision 2011	3'900'000	2'170'000	provision impôt 2011 à facturer
		4'030'000	provision impôt 2012 à facturer
<i>totaux égaux</i>	<i>6'200'000</i>	<i>10'506'493</i>	<i>totaux égaux</i>
résultat du compte 2012	4'306'493		

Lors de l'établissement du budget 2012, le Service des finances, comme pour des autres impôts sur les personnes physiques et morales, ne disposait que de la facturation définitive de l'année fiscale 2009. Selon l'estimation du Service cantonal des contributions, reprise par le Service des finances, il était attendu une augmentation de 4.57 % pour les impôts 2012 par rapport au rendement global de l'impôt 2009. Selon l'encaissement effectif pour l'année 2010, l'année fiscale 2012 par rapport à 2009 aurait dû diminuer de 3,5 %. Cela n'a pas été le cas, ce qui explique la grande différence entre le budget et les comptes.

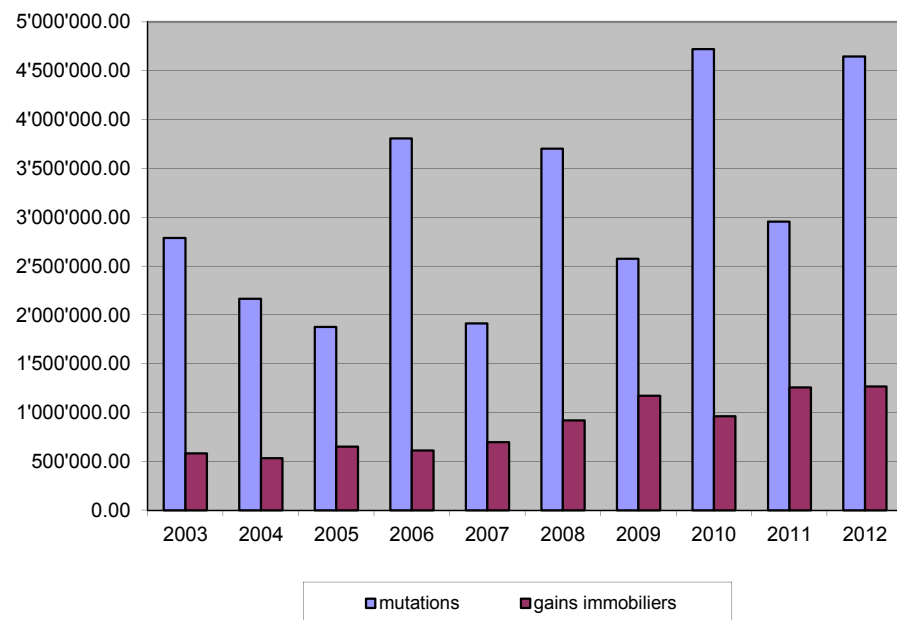
c) Impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutations immobilières

Le rendement de l'impôt sur les gains immobiliers 2012 de Fr. 1'269'242,00 est largement supérieur au budget 2012 de Fr. 870'000,00 qui est la moyenne des années 2006-2010.

Le rendement de l'impôt sur les droits de mutations immobilières, Fr. 4'648'157,00, est largement supérieur à la moyenne des années 2006-2010 retenue pour élaborer le budget 2012. Mais il faut remarquer que cet impôt est assez volatil (Fr. 2'957'301,00 en 2011, Fr. 4'720'635,80 en 2010, Fr. 2'574'969,45 en 2009 et Fr. 3'703'284,85 en 2008) et est très fluctuant

d'une année à l'autre, en fonction des différentes transactions immobilières s'effectuant sur le territoire communal.

impôts sur les mutations et les gains immobiliers



d) Impôt sur les prestations et bénéfices en capital

Cet impôt dépend du nombre et du montant de capitaux versés à des privés dans le cadre du 2ème et 3ème pilier de prévoyance. Cette rubrique intègre aussi les montants découlant des soustractions fiscales facturées aux contribuables.

3. Evolution des recettes générales – commentaires des rubriques par Services

Administration générale

Secrétariat de Ville

		Compte	Budget	Ecart
110.431.00	Emoluments de chancellerie	232'821.95	260'000.00	-27'178.05

Cette rubrique est évaluée sur la base des années précédentes.

		Compte	Budget	Ecart
110.452.00	Bourgeoisie : participation salaire archives	0.00	27'610.00	-27'610.00

La Bourgeoisie a pris en charge la moitié d'un salaire des Archives pendant 5 ans, à titre de soutien à la conservation du patrimoine de la Ville et de la Bourgeoisie. Cette opération a pris fin en 2011 et le budget 2012 n'a pas été adapté.

Service des relations humaines

		Compte	Budget	Ecart
130.450.00	Contribution Confédération au programme Equal Salary	0.00	29'000.00	-29'000.00

Ce montant correspond à une subvention de la Confédération dans le cadre de la certification Equal salary. Suite à la demande de subvention, un montant de CHF 23'000.00 a été versé à la Ville de Fribourg en novembre 2011 déjà et a été comptabilisé en déduction du compte 130.318.00, car le compte 130.450.00 n'a été ouvert qu'en 2012. Le solde de CHF 6'000.00 sera versé en 2013, à la fin de l'audit de certification (daté de janvier 2013).

Finances

Personnel communal : indemnités d'assurances

		Compte	Budget	Ecart
202.436.10	Allocations perte de gains (APG)	123'543.95	155'000.00	-31'456.05

Le montant des allocations pour perte de gains fluctue chaque année en fonction des personnes ayant dû arrêter leur activité professionnelle pour raison d'accidents ou de grossesse. Le montant arrêté lors du budget est en fonction de la moyenne des montants touchés ses 5 dernières années.

		Compte	Budget	Ecart
202.436.20	Remboursements de tiers	49'358.55	110'000.00	-60'641.45

Ce poste enregistre principalement les charges sociales facturées aux Bains de la Motta SA, mais aussi différents remboursements fluctuant de manière aléatoire chaque année. En 2012, il n'enregistre que quelques mouvements. Le budget a été fait sur la base des chiffres 2010 qui enregistrait un montant de Fr. 152'000.00 (moyenne 5 ans).

Intérêts actifs

		Compte	Budget	Ecart
220.420.00	Comptes de banques à vue	71'705.41	120'000.00	-48'294.59

Les taux d'intérêts ont continué de chuter en 2012 pour atteindre des chiffres proches de zéro. Il faut aussi noter que la trésorerie a diminué de plus de 6 mio à fin décembre 2012 par rapport à l'année dernière, ce qui explique aussi la diminution des intérêts des comptes courants de la Commune.

Autres recettes

		Compte	Budget	Ecart
231.439.20	Recettes diverses	44'852.75	100'000.00	-55'147.25

Cette rubrique enregistre différentes recettes non répertoriées dans les comptes de la Ville et fluctue de manière très aléatoire.

Ecoles

Service dentaire

		Compte	Budget	Ecart
341.436.00	Contributions des parents	475'218.45	600'000.00	-124'781.55

La différence de revenu de Fr. 124'781,55 est à mettre en relation avec la diminution du nombre de traitements opérés en 2012. En effet, la charge correspondante et inscrite au budget était de Fr. 710'000.00 alors que les comptes 2012 révèlent une charge effective de Fr. 612'266.00. Force est cependant d'admettre que les demandes de gratuité des soins dentaires sont en augmentation en raison de la situation économique actuelle. A relever que la situation des comptes 2012 est quasi identique à celle des comptes 2011.

Police locale et mobilité

Administration

		Compte	Budget	Ecart
400.410.10	Affermage des affiches	285'665.20	316'000.00	-30'334.80

En 2012, plusieurs panneaux ont été déposés pour permettre le bon déroulement de chantiers, privant ainsi la Ville des redevances. Le nombre de panneaux a également subi une légère diminution.

		Compte	Budget	Ecart
400.427.00	Location du domaine public	577'261.15	660'000.00	-82'738.85

De gros chantiers se sont terminés plus vite que prévu ou ont réduit leur emprise sur le domaine public (AGORA, route de la Fonderie et route Wilhelm-Kaiser). Cette rubrique est tributaire du nombre de chantiers en Ville de Fribourg, de leur avancement et de leur emprise sur le domaine public.

Police des parcs

		Compte	Budget	Ecart
401.434.01	Redevances de facturation	96'985.00	130'000.00	-33'015.00

Cette rubrique est étroitement liée aux nombres d'amendes et d'ordonnances pénales émises. En 2012, le nombre d'amendes d'ordre (AO) a diminué (manque de personnel et changement de pratique). De ce fait, le nombre d'OP a également chuté (2011 = 7'334, 2012 = 5'946, soit une diminution de 1'388 pour les AO).

		Compte	Budget	Ecart
401.434.02	Redevances pour prestations service	92'974.38	116'000.00	-23'025.62

La diminution du nombre de véhicules évacués en fourrière explique cet écart (-78 véhicules en fourrière à CHF 330.-/véhicule par rapport à l'année 2010 ayant servi de base au budget). Il s'agit d'une contre-écriture de la rubrique 401.318.30.

		Compte	Budget	Ecart
401.437.00	Amendes de stationnement	2'215'223.71	3'250'000.00	-1'034'776.29

Cet écart est dû à deux causes principales : la diminution du nombre d'amendes délivrées et la diminution des recettes par amende. Les difficultés en relation avec le personnel (maladie/accident et difficultés de remplacement) ont conduit à une baisse importante du nombre d'amendes d'ordre (-8'233). Par ailleurs, la recette moyenne par amende d'ordre a baissé

de CHF 8.05 entre 2011 et 2012. La troisième cause tient aux périodes de paiement des amendes délivrées en décembre 2011 et 2012 et aux jours fériés en fin d'année. En fin d'année 2011, peu d'amendes ont été reportées en 2012 d'où des montants encaissés faibles en janvier 2012. En fin d'années, une partie des amendes d'ordre 2012 ont été encaissées en 2013 (peu de recettes en décembre 2012).

Génie civil et cadastre

Services généraux

		Compte	Budget	Ecart
500.434.00	Prestations facturées à des tiers	101'083.05	130'000.00	-28'916.95

Ce montant a été budgétisé sur la base d'exercices précédents. Or, l'activité de l'année 2012 a été moins importante en raison d'une diminution des demandes des tiers.

Traitement et évacuation des boues

		Compte	Budget	Ecart
532.434.01	Taxes de traitement des boues	176'595.40	320'000.00	-143'404.60

La STEP a réceptionné moins de boues d'épuration de communes tierces. Il s'ensuit une diminution des recettes attendues. Par analogie, la quantité de boues à incinérer a été inférieure. Dès lors, à la rubrique 532.318.00, le montant prévu en charges est inférieur de plus CHF. 190'000.-.

		Compte	Budget	Ecart
532.435.00	Vente de Biogaz à Frigaz	437'459.75	570'000.00	-132'540.25

Lors de l'établissement du budget en 2011, on tablait sur un exercice complet. Or, l'installation de biogaz ne fonctionne que depuis le mois d'avril 2012. Dès

lors, le résultat de la rubrique 532.312.00 (énergie) est moins élevé en charges que celui budgétisé. Il présente une différence d'environ Fr. 177'000,--.

Economat

		Compte	Budget	Ecart
550.435.00	Ventes matériel, mobilier, machines	55'288.90	82'000.00	-26'711.10

La différence s'explique par le fait que la centrale d'impression n'a pas reçu de commandes de cartons de loto en 2012.

Urbanisme et architecture

Bâtiments scolaires

		Compte	Budget	Ecart
612.423.00	Loyers appartements et locaux scolaires	92'685.35	109'000.00	-16'314.65

Les appartements de service des Ecoles de la Vignettaz et du Botzet n'ont pas rapporté les entrées de loyers prévus étant donné les changements de concierges et les périodes vacantes y relatives.

Cimetière

		Compte	Budget	Ecart
622.435.02	Produits de la vente de fleurs coupées TTC	54'795.90	65'000.00	-10'204.10

Le remplacement de l'ancienne caisse enregistreuse en avril 2011 a permis de déterminer plus en détail les deux taux TVA appliqués aux différents groupes d'articles vendus au magasin du cimetière (sans trop rentrer dans les détails = 2.5% pour des plantes et 8% pour des schémas de décorations des tombes, abonnement de terrines, etc. qui nécessitent du travail pour l'exécution).

De ce fait, des articles comme les bougies, les vases, les terrines abonnements, les décorations des tombes, etc. sont comptés aujourd'hui avec un taux TVA de 8% et les recettes sont comptabilisées dans la rubrique 622.435.00 "produits décorations des tombes". Ainsi le compte 622.435.02 perd des recettes qui font augmenter celles du compte 622.435.00.

Service des sports

Patinoires

		Compte	Budget	Ecart
913.427.20	Location patins et casiers	18'974.50	30'000.00	-11'025.50

Cf. Remarques ad 913.434.00 (Entrées patinage).

		Compte	Budget	Ecart
913.434.00	Entrées patinage	34'325.50	50'000.00	-15'674.50

Les recettes liées au patinage public se situent dans la moyenne des années dernières. Le budget a cependant été surévalué, notamment en fonction de la deuxième piste de glace. Or, il s'avère que le patinage public marque un léger fléchissement, surtout en semaine.

Halle omnisports St-Léonard

		Compte	Budget	Ecart
917.452.00	Participation versée par d'autres communes	-1'500.00	16'500.00	-18'000.00

Extourne de la facture 2011 non encaissée pour les communes de Givisiez et Granges-Paccot, soit Fr. 15'000.00.

Facturation de la participation 2012 pour Givisiez et Corminboeuf pour Fr. 13'500.00. D'où une perte de Fr. 1'500.00 répercutée sur les comptes 2012.

Institutions et assurances sociales

Chantier écologique

		Compte	Budget	Ecart
1050.435.00	Ventes matériel et recettes diverses	399.30	30'000.00	-29'600.70

Cette recette concernait de la vente de bois. Le stock étant épuisé, il n'y a pas eu de vente en 2012 et la rubrique sera supprimée dans le budget 2014.

Aide sociale

		Compte	Budget	Ecart
1110.436.40	Remb. de prestations non facturables	500'128.87	700'000.00	-199'871.13

Il s'agit des reliquats des remboursements de la Caisse cantonale de compensation, pour les impayés LAMal pris en charge par les services communaux. Aucune estimation précise de ce montant n'a pu être faite, faute d'information sur l'état des demandes restées pendantes auprès de la CCC au moment où le budget 2012 a été établi.

III. Examen de détail de l'évolution des charges générales

Observations générales

Les charges générales de l'exercice 2012 sont passées de Fr. 220'488'200,00 au budget à Fr. 222'788'256,52 aux comptes.

Evolution par nature des charges par rapport au budget

		Comptes 2012	Budget 2012	Ecart en %
30	Charges de personnel (y compris pénalité de sortie CEV)	56'010'731	55'332'370	1.23
31	Biens, services et marchandises	27'218'197	28'284'062	-3.77
32	Intérêts passifs	4'412'066	4'611'600	-4.33
33	Amortissements	13'400'916	12'623'930	6.15
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	62'152'481	61'562'910	0.96
36	Subventions accordées	33'067'317	32'392'065	2.08
38	Attributions aux réserves	2'780'809	2'161'755	28.64

L'analyse des charges par nature démontre une bonne maîtrise globale des charges internes de la Commune. L'analyse des charges de personnel est intégrée dans le présent message en page 23.

La diminution de la rubrique 31 "Biens, services et marchandises" est due principalement à la diminution des charges énergétiques de 0,3 mio, des autres marchandises pour 0,3 mio, des prestations de tiers pour l'entretien d'immeubles pour 0,2 mio et finalement pour 0,3 mio des honoraires et prestations de service.

La diminution des intérêts des dettes (rubrique 32) de 0,2 mio est due à une gestion active des dettes et des taux d'intérêts actuellement bas.

L'écart au niveau de la rubrique 33 "Amortissements" s'explique par l'amortissement des canalisations qui a été augmenté de 1,1 mio en fonction de l'encaissement de la taxe de raccordement. Il faut noter que la nouvelle loi

sur les eaux du canton de Fribourg (art. 42 à 44) va modifier de manière importante le règlement communal actuellement en vigueur et ceci dès 2014. Un groupe de travail planche actuellement sur la refonte dudit règlement.

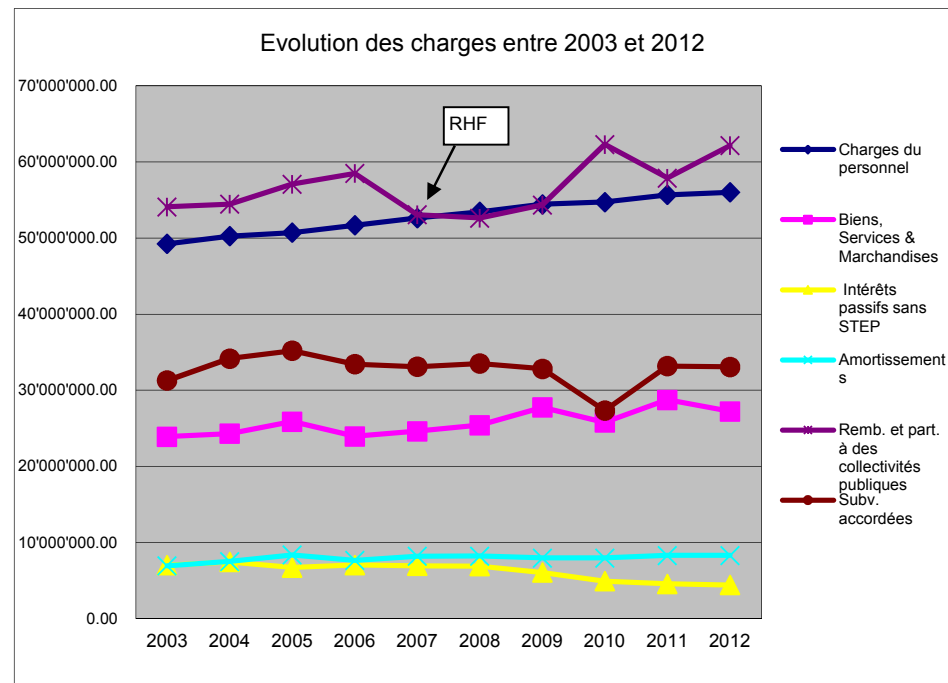
La rubrique 35 "Remboursements et participation à des collectivités publiques" augmente de 0,6 mio par rapport au budget. Cette augmentation est due pour 0,1 mio à la taxe de la Confédération pour Châtillon, liée à l'augmentation des m³ intégrés dans la décharge.

Pour les frais facturés globalement par le Canton, on constate une augmentation de 0,2 mio. Dans ces frais, il y a beaucoup de disparités entre ceux représentant une forte augmentation par rapport au budget (0,5 mio pour les soins dans les maisons de personnes âgées.) et à contrario de forte diminution (0,4 mio pour les aides institutions spécialisées pour personnes inadaptées). De plus, il faut aussi relever le dépassement de 0,2 mio lié à l'Agglomération.

En ce qui concerne les subventions accordées (rubrique 36), on constate une diminution des montants alloués à l'Aide sociale pour 0,2 mio.

L'augmentation de l'attribution aux réserves (rubrique 38) de 1,8 mio est due aux réserves de la remise en état des décharges et de la STEP.

Evolution de charges entre 2003 et 2012 (sans les intérêts et les amortissements de la STEP)



Pour rappel, dès 2007, le Canton de Fribourg a repris toutes les charges des hôpitaux en instituant la mise en réseau des hôpitaux régionaux et de l'Hôpital cantonal. Cette réforme a permis de diminuer les charges de la rubrique 35 "Remboursements et participations à des collectivités publiques" de l'ordre de 8 mio. Afin de compenser les conséquences financières de cette réforme (charges supplémentaires pour le Canton, charges en moins pour les communes), la Commune de Fribourg s'est vue diminuer son coefficient d'impôt de 85 ct à 77,3 ct.

La progression importante de la rubrique "Biens, service et marchandises" en 2009 provient de la réserve sur risque juridique et de l'augmentation des charges liées aux décharges.

En 2010, la mise en place de l'Agglomération a entraîné un transfert de charges entre la rubrique 36 "Subventions accordées" qui a diminué de 6 mio et la rubrique 35 "Remboursement et participation à des collectivités publiques" qui a augmenté du même montant. En 2011, la nouvelle péréquation financière a diminué la rubrique "Remboursement et participation à des collectivités publiques" de l'ordre de 6 mio grâce à la nouvelle méthode de facturation calculée exclusivement sur la population. Par contre, la rubrique "Subventions accordées" augmente de l'ordre de 5,1 mio à cause de la participation à la péréquation des charges.

1. Résultats par Services (classification administrative)

L'examen de détail démontre également quelques mouvements relativement sensibles dans les divers Services communaux.

	Comptes 2012		Budget 2012		Variation nette budget/comptes
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Amélioration Aggravation (-)
Adm. générale	8'519'359.19	939'801.10	8'304'708.00	928'820.00	-203'670
Finances	21'152'644.85	138'780'830.61	21'685'728.00	138'728'680.00	585'234
Ecoles	59'966'912.66	7'715'617.35	59'841'802.00	7'508'150.00	82'357
Police locale et Mobilité	7'821'606.48	12'287'582.44	8'053'051.00	12'934'903.00	-415'876
Génie-civil et Cadastre	37'604'673.16	26'338'906.18	36'699'495.00	24'053'402.00	1'380'326
Aménagement et Bâtiments	19'714'504.76	21'245'069.16	19'494'423.00	20'918'697.00	106'290
Informatique	2'381'067.10	2'381'067.10	2'486'192.00	2'401'192.00	85'000
Service culturel	4'640'357.45	126'941.60	4'590'671.00	124'100.00	-46'845
Sports	4'880'501.37	1'660'759.35	4'777'017.00	1'691'836.00	-134'561
Institutions et assurances sociales	26'683'642.65	389'249.30	26'790'211.00	393'966.00	101'852
Aide sociale	18'111'106.60	10'736'568.42	16'664'488.00	9'270'708.00	19'242
Curatelles d'adultes	3'006'014.25	538'338.75	2'967'664.00	257'000.00	242'989
Agglomération	8'305'866.00		8'132'750.00		-173'116
Total	222'788'256.52	223'140'731.36	220'488'200.00	219'211'454.00	1'802'337

Les imputations internes

En premier lieu, il faut rappeler que toutes les rubriques d'imputations internes xxx.390.xx et xxx.490.xx se compensent entre le débit et le crédit et n'influencent en aucun cas le résultat net de l'exercice.

Ces imputations internes permettent d'introduire une approche de comptabilité analytique dans les Services, afin de mieux voir le prix de revient de chaque Service.

D'entente avec la Commission financière, les explications ci-après intègrent tous les écarts de plus de 10 % et de plus Fr. 10'000,00 sur les charges non liées.

2. Evolution des charges générales – commentaires des rubriques par Services

Administration générale

Conseil communal

		Compte	Budget	Ecart
100.303.00	Cotisations aux assurances sociales	105'401.95	84'930.00	20'471.95

Cette différence est récurrente, elle provient des charges sociales (AVS) liées aux jetons de présence. En effet, ceux-ci sont payés aux bénéficiaires sous forme d'un "brut pour net" sans déduction et figure dans les comptes dans une rubrique qui n'est pas salariale. Par ailleurs, la calculation budgétaire des charges sociales est automatique et s'applique à toutes les rubriques salariales. Les charges sociales des jetons de présence doivent malgré tout être payées et leur versement est comptabilisé dans la rubrique ci-dessus.

		Compte	Budget	Ecart
100.317.10	Frais de jumelage	32'451.10	5'000.00	27'451.10

Les dépenses importantes de 2012 proviennent du fait que le 20^{ème} anniversaire du jumelage a été marqué par plusieurs manifestations et déplacements, tant à Fribourg qu'à Rueil-Malmaison. Si l'anniversaire était connu, le programme des festivités ne l'était pas et il a fallu s'adapter aux circonstances particulières tout au long de l'année.

Secrétariat de Ville

		Compte	Budget	Ecart
110.318.01	Affranchissements	241'153.60	220'000.00	21'153.60

Le montant prévu correspond à celui des années précédentes et semblait se confirmer par l'état du compte au moment de l'établissement du budget. Il ne constitue cependant qu'une évaluation.

Contrôle des habitants

		Compte	Budget	Ecart
111.301.00	Traitements	806'942.45	697'480.00	109'462.45

L'augmentation est due à l'important accroissement de tâches dévolues au Contrôle des habitants, en particulier pour le contrôle des personnes de nationalité étrangère. Le recours à deux collaborateurs en contrat de droit privé, tant au guichet qu'à la saisie, a été nécessaire. Ce besoin a été reconnu, puisque les personnes concernées ont pu être engagées en contrat de droit public au 1^{er} janvier 2013.

		Compte	Budget	Ecart
111.303.00	Cotisations aux assurances sociales	72'830.40	62'560.00	10'270.40

Cette rubrique est immédiatement liée à la précédente et subit la même évolution.

		Compte	Budget	Ecart
111.310.10	Achat matériel cartes identité	17'071.70	3'600.00	13'471.70

Il avait été décidé au niveau fédéral que seul le Bureau cantonal des passeports établirait les passeports biométriques et les cartes d'identité. La Confédération est revenue en arrière et les Communes continuent à établir les cartes d'identité. Lors de l'établissement du budget 2012, cette décision n'était pas connue et la rubrique tenait compte de l'abandon de cette tâche à la fin février 2012.

Pour la rubrique 111.435.00 (produits), l'explication est la même.

Service des relations humaines

		Compte	Budget	Ecart
130.309.00	Formation professionnelle	119'766.30	105'000.00	14'766.30

Dans certains cas, il est possible de différer des formations, parfois il y a des opportunités à saisir, voire des nécessités à satisfaire sans tarder. Les principales explications sont données ci-dessous :

- formation liée au nouveau droit de tutelles CHF 25'500.00 (Budgeté CHF 20'000.00)
- convention de formation psychologue scolaire CHF 12'310.00 (Budgeté CHF 10'000.00)
- convention de formation pour AES CHF 2'800.00 (Pas budgeté)
- formation migration office 2010 CHF 16'300.00 (Budgeté CHF 10'000.00)

		Compte	Budget	Ecart
130.318.00	Mandats externes gestion personnel	78'624.10	57'000.00	21'624.10

Cette rubrique prévoit, entre autres, un montant de CHF 4'000.00, qui doit permettre de financer un « assessment » pour des recrutements sensibles ou une intervention externe au niveau RH dans des situations complexes. Il est possible que ce montant ne soit pas du tout utilisé si aucune occasion ne le nécessite. Dans d'autres situations, plus complexes, ce montant peut être

largement dépassé. Cela a été le cas en 2012; voici les différentes interventions externes décidées :

- mandat lié à la réorganisation du Contrôle des habitants
- recrutement sensible (Chef de service)
- « assessment » d'un cas complexe

Service juridique

		Compte	Budget	Ecart
140.301.00	Traitements	352'381.60	293'230.00	59'151.60

Une réorganisation du Service juridique a eu lieu à l'occasion du changement de Chef de service et le poste de juriste anciennement à l'Edilité a été transféré au Service juridique dès l'engagement du titulaire (CHF 29'123.00); par ailleurs, il y a eu un chevauchement de deux mois entre l'ancien et le nouveau Chef de service (CHF 29'991.00).

Service des inspections financières et de la sécurité

		Compte	Budget	Ecart
150.301.00	Traitements	49'992.00	0.00	49'992.00

Un montant de CHF 55'000.00 était initialement prévu sous la rubrique 130.318.10, sous forme de mandat externe. L'AVS n'a pas reconnu le statut d'indépendant pour ce mandat et le montant a été versé sous forme de salaire dans la rubrique 150.301.00 (CHF 49'992.00) avec les charges sociales dans la rubrique 150.303.00 (CHF 4'465.00).

Finances

Personnel communal : charges sociales diverses

		Compte	Budget	Ecart
201.301.21	Fonds de secours : aides accordées	29'398.65	10'000.00	19'398.65

Ce fonds de secours est à disposition des employés ayant des difficultés financières temporaires et permet d'aider ces personnes en leur avançant des fonds. La commune récupère son avance en prélevant un montant chaque

mois sur les salaires des employés aidés. En 2012, les remboursements encaissés s'élèvent à Fr. 20'738,65.

		Compte	Budget	Ecart
201.304.00	Caisse de prévoyance : Pont AVS	591'660.60	533'000.00	58'660.60

Le budget 2012 a été élaboré sur la base du budget 2011 et des comptes 2010. Au moment de l'établissement du budget au mois de septembre 2011, les personnes voulant bénéficier d'une retraite anticipée sont intégrées dans celui-ci, mais elles peuvent demander une retraite avec un préavis de 6 mois, ce qui explique la différence entre le budget et les comptes.

Impôts

		Compte	Budget	Ecart
210.318.00	Frais de contentieux	764'339.90	600'000.00	164'339.90

Malgré la mise en place des procédures de poursuites et faillites par voie électronique, les coûts facturés par les offices de poursuites n'ont pas diminué. Il faut relever que le volume global des factures envoyées augmentent constamment, et par conséquent le nombre de procédures suit cette tendance. Mais, heureusement, les factures amorties sont plutôt en diminution.

Ecoles

Administration

		Compte	Budget	Ecart
300.308.00	Honoraires d'interprètes	25'065.65	12'000.00	13'065.65

La différence de Fr. 13'065,65 s'explique par une arrivée massive d'élèves allophones durant l'année 2012. En effet, 70 élèves supplémentaires sont arrivés durant le seul été 2012 et une classe d'accueil supplémentaire a dû être ouverte en urgence en cours d'année au CO (fait extraordinaire).

Ecole de Jolimont

		Compte	Budget	Ecart
311.312.30	Gaz, mazout	137'720.90	120'000.00	17'720.90

Le budget a été établi sur la base des dépenses 2010 et 2011 qui étaient inférieures à 2012. Les mois de janvier et février 2012 ont été très froids, ce qui a entraîné plus de consommation.

Ecoles primaires

		Compte	Budget	Ecart
320.312.00	Electricité	193'996.20	164'500.00	29'496.20

Les frais d'électricité pour les écoles fluctuent de manière importante chaque année. L'augmentation du nombre des élèves et des classes entraîne un accroissement de la demande.

Police locale et mobilité

Administration

		Compte	Budget	Ecart
400.350.00	TVA : charge non récupérable	30'754.05	18'000.00	12'754.05

Cet écart est dû au fait que le budget n'a pas suffisamment pris en compte l'augmentation des recettes de location des places de parc dont le loyer a augmenté en raison de l'introduction du plan de mobilité de l'Administration. Par ailleurs, un contrôle TVA a conduit à soumettre dorénavant des recettes qui ne l'étaient pas par le passé.

Protection civile

		Compte	Budget	Ecart
410.365.00	Subventions abris privés	21'250.00	0.00	21'250.00

Il s'agit d'un montant de subvention qui a été versé à un propriétaire ayant construit un abri subventionné. Comme la fin du chantier n'était pas planifiée en 2012, aucun montant n'avait été prévu.

		Compte	Budget	Ecart
410.380.00	Réserve obligatoire : attribution	30'700.00	16'000.00	14'700.00

Cette rubrique a une contre-écriture sous la position 410.430.01 (contributions de rachat abris PCi). Ces deux positions dépendent de la réalisation des constructions dont les propriétaires ont été libérés de l'obligation de construire un abri. Ceux-ci sont alors tenus de verser une contribution au sens de l'article 47 al. 2 de la loi fédérale du 4 octobre 2002 sur la protection civile (loi LPPCi). Depuis le 1^{er} janvier 2013, les nouveaux projets seront directement encaissés par le Canton, mais il reste à la Commune quelques dossiers en suspens.

Mobilité

		Compte	Budget	Ecart
430.318.00	Etudes et projets	70'706.45	55'000.00	15'706.45

Suite à un départ à la retraite en août 2011 et à la promotion du Chef de secteur au poste d'ingénieur de ville au début 2012, le Service a été privé durant près d'une année de deux collaborateurs sur un total de cinq. Cette situation a nécessité l'octroi d'un mandat de soutien technique de quelques mois pour pallier aux absences.

Génie civil et cadastre

Véhicules et machines

		Compte	Budget	Ecart
510.313.01	Carburants et lubrifiants	459'419.45	414'000.00	45'419.45

Le montant budgétisé se basait sur le résultat de l'exercice précédent. La consommation de carburant diesel a été plus élevée de 2'400 litres que celle prévue (env. CHF. + 4'100.-). De plus, une commande spéciale de carburant diesel polaire a été nécessaire en raison des basses températures (env. CHF. + 5'000.-). Les citernes de carburant sans plomb ont été remplies avec 19'000 litres alors que cela n'avait pas été nécessaire en 2011 (env. CHF. + 32'000.-). De plus, de manière générale, une hausse du prix moyen du carburant a été relevée (env. CHF. + 1'600.-).

Places de parc publiques

		Compte	Budget	Ecart
521.380.00	Réserve obligatoire : attribution	126'954.75	36'500.00	90'454.75

Cette rubrique concerne des contributions par des tiers. Le montant de la rubrique 521.430.00 "Contributions de tiers" est mis dans le compte de réserve.

Déchets

		Compte	Budget	Ecart
530.301.10	Alloc. enfant et de résidence	59'820.00	41'880.00	17'940.00

La différence s'explique par l'engagement et le remplacement du personnel. Les naissances dans les familles des collaborateurs sont également à prendre en considération.

		Compte	Budget	Ecart
530.311.00	Véhicules et appareils (achat)	88'037.00	65'000.00	23'037.00

Dans le cadre de la stratégie « Fribourg Ville propre », l'achat de poubelles solaires supplémentaires a été effectué.

		Compte	Budget	Ecart
530.350.00	TVA : charge non récupérable	22'599.48	0.00	22'599.48

Suite à la révision des comptes 2011, des montants de rattrapage ont dû être décomptés.

Décharge de Châtillon

		Compte	Budget	Ecart
531.314.01	Frais de remise en état	1'156'132.85	1'000'000.00	156'132.85

Le dépassement du budget s'explique par la réalisation d'une étape un peu plus longue. De manière générale, le montant budgétisé de 1 million correspond à une moyenne.

Cadastre

		Compte	Budget	Ecart
540.301.00	Traitements	718'363.45	622'110.00	96'253.45

Deux raisons expliquent le dépassement du budget. Premièrement, le prolongement de l'engagement d'une personne en contrat de droit privé a été nécessaire pour le fonctionnement du système d'information du territoire. Deuxièmement, le Chef de service prévoyait de prendre sa retraite à la fin du mois de mars 2012. Or, il est resté plus longtemps en raison de la difficulté à trouver un chef de secteur dont le poste avait été prévu dans le budget 2012.

Urbanisme et architecture

Bâtiment et architecture

		Compte	Budget	Ecart
610.318.00	Etudes et projets	105'080.30	25'000.00	80'080.30

Cette nouvelle rubrique est destinée à des études architecturales portant sur des édifices publics.

Pour l'année 2012, des investigations ont été engagées sur divers bâtiments dont la Ville est propriétaire ou qui ont été acquis récemment. Il s'agit en particulier du bâtiment artisanal du secteur Vuille, qui a fait l'objet d'une étude de faisabilité pour y installer un accueil extrascolaire, du Café des Arcades dans le but d'aménager la terrasse et la salle qui s'y trouve et du CO du Belluard dans la perspective d'en augmenter la capacité d'accueil par une construction pavillonnaire posée sur la toiture.

Ce dépassement, important est essentiellement généré par des études de faisabilité engagées sur le site sportif de St Léonard. Deux objets sont concernés :

- la première étude concerne la patinoire principale. Il s'agissait de renseigner la Ville sur les travaux à réaliser afin de se conformer aux exigences de la Ligue nationale de hockey mais également pour adapter l'édifice et ainsi répondre aux nouveaux besoins formulés par le HC Gottéron, puis d'estimer les coûts d'un tel projet, étant précisé que différentes solutions ont été développées.
- La seconde étude a porté sur la capacité du site St-Léonard, en vue d'y réaliser une piscine publique de 50 mètres. Différentes variantes d'implantation ont été étudiées et chiffrées.

Bâtiments administratifs

		Compte	Budget	Ecart
611.311.00	Installations et équipements	78'039.45	56'400.00	21'639.45

Hôpital des Bourgeois :

Auberge de jeunesse : remplacement des frigos de la cuisine, défectueux et non réparables pour Fr. 7'084.80.

Service d'impression : Suite à l'achat d'une nouvelle machine d'impression, la ventilation du local et son refroidissement ont posé des difficultés importantes. Après avoir observé et subi une hausse significative de la température dans toute la salle d'impression, il a donc fallu faire intervenir les artisans pour adapter le local, et solliciter l'entreprise spécialisée pour la pose de canaux de ventilation pour un montant de Fr. 11'097.30.

Maison de Justice :

Salle du Conseil général : lors de l'installation de l'œuvre picturale de Frédéric Aeby, l'Intendance des bâtiments a entrepris quelques travaux d'assainissement et la modification des installations électriques et sonores. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de Fr. 4'547,40. La réfection de la peinture intérieure de la salle a été réalisée pour un montant de Fr. 3'992,10.

		Compte	Budget	Ecart
611.314.00	Entretien par des tiers	184'843.70	160'000.00	24'843.70

Maison de Justice :

Toiture : Suite à l'intervention liée à la réfection d'une cheminée du bâtiment voisin, l'Intendance des bâtiments a constaté que les canaux de cheminée de la Maison de Justice étaient détériorés et mettaient en danger les passants. Ces travaux comprenaient :

- les échafaudages	Fr.	7'000,00
- la maçonnerie	Fr.	5'030,00
- le suivi de chantier	Fr.	1'620,00
- la ferblanterie	Fr.	415.80
soit un total de	Fr.	14'065.80

Police Locale :

Travaux de transformation du SAS d'entrée : Ces travaux ont été exécutés entre 2011 et 2012 suite à plusieurs demandes faites par les utilisateurs du lieu. Ils comprennent des installations électriques complémentaires à l'aménagement budgétisé.

Installations électriques, Fr. 16'662.40.

		Compte	Budget	Ecart
611.315.00	Installations et équipements (entretien)	33'169.25	10'000.00	23'169.25

Installations techniques des bâtiments administratifs :

Généralement, ces installations sont entretenues par des abonnements annuels d'entretien. Afin de connaître précisément ces montants et de les comptabiliser dans les budgets futurs, il a été convenu avec le Service des finances de concentrer tous ces frais en vue de l'élaboration du budget 2013. Une adaptation a été faite, en modifiant le montant de Fr. 10'000.- par Fr. 16'000.-. De plus, la rubrique 611.311.00 installations et équipements a été augmentée de Fr. 56'400.- pour atteindre Fr. 70'000.-.

Bâtiments scolaires

		Compte	Budget	Ecart
612.301.00	Salaires des concierges	2'468'690.20	2'224'160.00	244'530.20

Dans cette rubrique, en plus des salaires, sont comptabilisées les charges découlant de remplacements de longue durée (3 cas importants supérieurs à Fr. 100'000,-). D'importants travaux dans les sites scolaires ont engendré un surplus de travail des équipes de nettoyage nécessitant de nombreuses heures supplémentaires.

Bâtiments locatifs

		Compte	Budget	Ecart
613.314.00	Entretien par des tiers	131'007.35	100'000.00	31'007.35

Gottéron 15 :

Le chauffage actuel n'est plus en fonction. Une nouvelle installation de chauffage est en phase de réalisation. Elle est financée par une rubrique au budget d'investissement 2013. Afin de chauffer les appartements dans l'intervalle, il a cependant fallu mettre en place une chaufferie mobile dont le coût est de Fr. 13'413.60.

Salle des fêtes :

L'intendance des bâtiments a constaté en 2012 des fissures dans le sol de la salle des fêtes. Afin d'éviter d'éventuelles dégradations, des réparations ponctuelles de la résine de sol ont dû être faites par une entreprise spécialisée pour un montant de Fr. 8'260,50.

Petites Rames 10 :

Suite au changement de locataire, l'Intendance des bâtiments a procédé au rafraîchissement de l'appartement dont l'état était passablement dégradé.

Peinture Fr. 10'672,50.
Electricité Fr. 2'005,05.
Cuisinière Fr. 2'835,65.

Service culturel

Activités culturelles

		Compte	Budget	Ecart
820.316.00	Loyers : Centre de loisirs	35'396.40	0.00	35'396.40

Le Canton a demandé une location pour la Vannerie en cours d'année 2011 (novembre), le budget 2012 était déjà fait.

Service des sports

Administration

		Compte	Budget	Ecart
900.301.00	Traitements	290'016.10	225'500.00	64'516.10

L'organisation du secrétariat a subi quelques perturbations (absence prolongée pour congé de maternité, augmentation du volume de travail) au cours de l'année 2012. Le Conseil communal a accepté l'engagement, sous contrat de droit privé, d'une personne à 100% puis 50% afin de permettre au secrétariat de fonctionner.

Patinoires

		Compte	Budget	Ecart
913.301.00	Traitements	587'013.95	506'990.00	80'023.95

Deux collaborateurs accidentés ont été remplacés par des auxiliaires durant 10 semaines. En outre, le Service a pris en charge un mois de salaire d'une personne sous "Programme d'Emploi Temporaire" (PET). Enfin, une personne sous contrat de droit privé a dû être engagée durant 3 mois en fin de saison de hockey-sur-glace.

		Compte	Budget	Ecart
913.303.00	Cotisations aux assurances sociales	60'649.20	45'720.00	14'929.20

Les explications, à ce sujet, sont fournies par le Service des relations humaines au point 3 (p. 23).

Piscine du Levant

		Compte	Budget	Ecart
915.303.00	Cotisations aux assurances sociales	64'697.55	42'410.00	22'287.55

Les explications, à ce sujet, sont fournies par le Service des relations humaines au point 3 alinéa 3.

Halle omnisports St-Léonard

		Compte	Budget	Ecart
917.312.00	Electricité	108'648.30	75'000.00	33'648.30

La consommation d'électricité a pu être réduite par rapport à l'exercice précédent (CHF 124'000.-), mais les charges liées à ce poste restent largement au-dessus des prévisions initialement annoncées lors de la mise en fonction de la Halle Omnisports, en 2010. Une enquête interne a permis d'identifier la cause principale de cette consommation excessive, à savoir la ventilation garantissant le maintien d'un taux d'humidité constant, faute de quoi le parquet risquerait de subir des dommages irréversibles. Avec un montant de CHF 125'000, le budget 2013 a été adapté aux réalités. En parallèle, des mesures sont entreprises pour limiter la consommation d'électricité.

		Compte	Budget	Ecart
917.314.00	Travaux par des tiers	49'743.60	35'000.00	14'743.60

Le dépassement est dû notamment à des interventions d'entreprises dans les domaines suivants :

Abonnement d'entretien ventilation :	Fr.	5'100,00
Révision gradins :	Fr.	10'200,00

Le budget 2012 a été sous-estimé.

Institutions et assurances sociales

Participation communale aux PET

		Compte	Budget	Ecart
1054.301.00	Traitements personnes en fin de droit	479'979.70	450'000.00	29'979.70

En août 2012, le Conseil communal avait admis un dépassement de cette rubrique de Fr. 40'000,-. Une information orale avait été donnée à la Commission financière. Finalement, le dépassement s'est élevé à Fr. 29'979,70.

Aide sociale

		Compte	Budget	Ecart
1110.318.10	Autres prestations de tiers	24'089.20	10'000.00	14'089.20

Le SASV a dû prendre en charge des frais de procédure et d'avocat au terme de procédures judiciaires terminées au détriment du Service.

		Compte	Budget	Ecart
1110.352.00	Remb. aux services sociaux régionaux	42'792.15	25'000.00	17'792.15

Les prestations d'aide sociale facturées au SASV pour des bénéficiaires partis dans d'autres districts se sont montrées plus élevées qu'au budget. Prévoir ces dépenses est doublement difficile : situation d'aide sociale suivie d'un déménagement dans un autre district.

		Compte	Budget	Ecart
1110.366.00	Entretien	6'309'468.70	5'450'000.00	859'468.70

Les prestations d'aide sociale (entretien) se sont révélées plus élevées que le budget, dans un contexte général de hausse des dépenses d'aide sociale. A remarquer toutefois que les recettes ont également augmenté.

		Compte	Budget	Ecart
1110.366.10	Loyers	4'285'126.40	3'900'000.00	385'126.40

Les prestations d'aide sociale (loyer) se sont révélées plus élevées que le budget, dans un contexte général de hausse des dépenses d'aide sociale. A remarquer toutefois que les recettes ont également augmenté.

		Compte	Budget	Ecart
1110.366.30	Prestations circonstanciées	2'511'409.60	2'100'000.00	411'409.60

Les prestations d'aide sociale (prestations circonstanciées) se sont révélées plus élevées que le budget, dans un contexte général de hausse des dépenses d'aide sociale. A remarquer toutefois que les recettes ont également augmenté.

3. Analyse spécifique de quelques centres de charges

a) Les charges du personnel

Les charges du personnel se sont élevées en 2012 à Fr. 56'010'732,00 contre Fr. 55'332'37,00 au budget 2012 (écart de 1,23%) et à Fr. 55'680'470,55 aux comptes 2011 (progression de 0.59%). Dans le budget 2012, certaines situations spécifiques n'avaient pas été intégrées.

A la lecture détaillée des comptes, on constate quelques écarts au niveau des traitements. Ceux-ci peuvent aussi bien être positifs que négatifs. Lorsqu'il y a un excès de dépenses important, cela s'explique par des remplacements nécessaires à la suite de cas de maladies, d'accidents ou grossesses (double salaire). Tel est par exemple le cas des rubriques 111.301.00 / 515.301.00 / 520.301.00 / 612.301.00 et 900.301.00. Ces dépassements sont en principe compensés par des prestations d'assurances accidents (202.436.00) et de la caisse de compensation (202.436.10).

On trouve des dépassements liés à des surcharges de travail ayant nécessité l'engagement de renforts. Ceux-ci étaient temporaires, lorsque la surcharge était conjoncturelle (540.301.00). Lorsque celles-ci étaient structurelles, elles

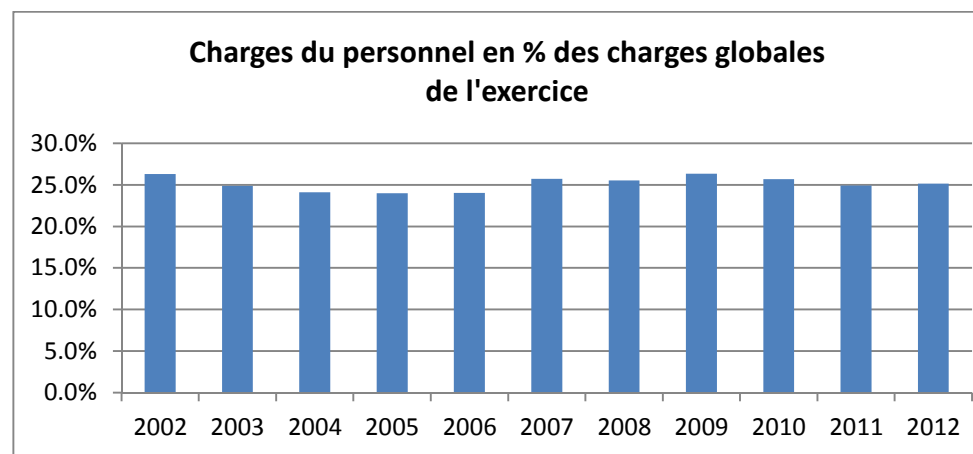
ont conduit à la création de postes qui ont été inscrits dans le budget 2013 (111.301.00).

On relève encore des restructurations internes. Certaines découlent de départs en retraite qui ont permis des réorganisations au sein des services (140.301.00 et 501.301.00).

Il est encore à noter plusieurs dépassements dans les comptes relatifs aux allocations familiales versées par l'employeur. Les montants déterminés pour le budget sont basés sur les allocations effectivement octroyées au moment du calcul de celui-ci. Ce calcul se faisant en automne, plusieurs situations d'enfants aux études n'ont pas encore été traitées par la caisse cantonale et induisent de tels écarts.

Dans l'ensemble, le résultat démontre la maîtrise des charges du personnel. Grâce aux efforts entrepris depuis plusieurs années par le Conseil communal, la politique du personnel mise en place, fonctionne bien. L'analyse de chaque poste, avant son renouvellement, a permis tant des diminutions dans certains secteurs que des renforcements là où cela s'avérait nécessaire. Cette pratique s'applique et s'appliquera de manière générale dans l'ensemble de l'Administration.

La part des charges du personnel relatives aux charges globales de l'exercice 2012 est de 25,1% contre 24,9% en 2011 et 25,7% en 2010.



b) Les charges financières

b.1 La dette publique

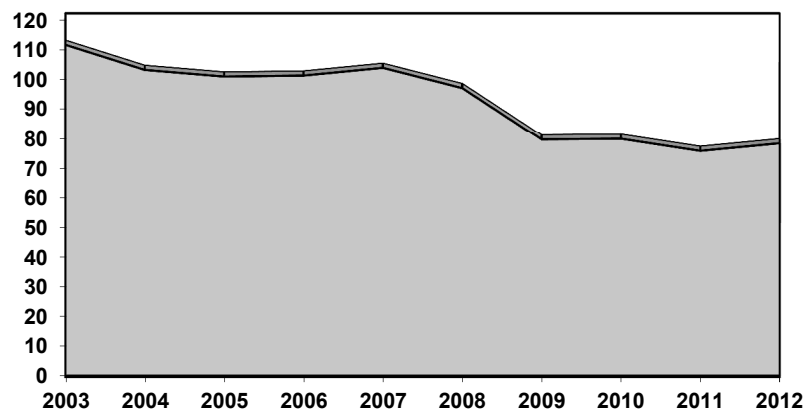
La dette publique brute s'élève, au 31 décembre 2012, à Fr. 173'500'000.--, les emprunts STEP et Châtillon compris, soit Fr. 4'862,65 par habitant (35'680 habitants au 1^{er} janvier 2012, dernière statistique de la population reconnue par arrêté du Conseil d'Etat).

Comme le démontre le tableau ci-dessous, le poids de la dette publique brute est passé en dessous de 100% des charges totales dès 2009 et se maintient dans cette bonne tendance.

Année	Montant	% des charges totales
2003	220'250'000	111.21
2004	210'000'000	102.79
2005	212'750'000	100.56
2006	217'260'000	100.89
2007	211'770'000	103.49
2008	200'280'000	96.67
2009	170'040'000	79.19
2010	169'300'000	79.40
2011	168'500'000	75.33
2012	173'500'000	77.87

*) Nouvelle référence des totaux de charges due au RHF

Dette brute en % des charges totales



Quant à la dette publique nette (dette publique brute moins le total des liquidités au 31 décembre 2012 de Fr. 32'272'105,30 et les fonds avec trésorerie de Fr. 1'219'180,20), elle est de Fr. 140'008'714,50

Les emprunts suivants ne sont pas financés par le ménage communal, mais par des taxes spéciales, à savoir :

STEP	Fr. 11'761'350.00
Décharge de Châtillon	Fr. 5'608'794.00
soit au total	Fr. 17'370'144.00

En retranchant ces montants de la dette publique nette de Fr. 140'008'714,50 on obtient la dette nette à charge du compte de fonctionnement de Fr. 122'638'570,50 soit les 55,05 % des charges totales, ou Fr. 3'437,17 par habitant.

Dette nette à charge du compte de fonctionnement

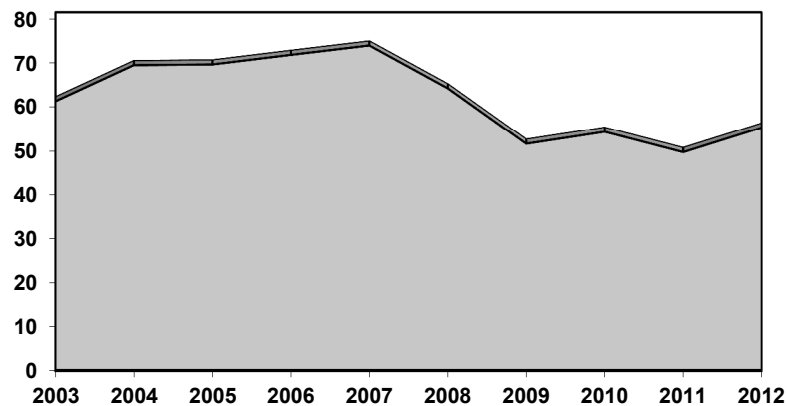
Voici son évolution de 2003 à 20112 :

Année	Montant	% des charges totales
2003	120'900'279	61.05
2004	141'458'780	69.24
2005	146'790'830	69.39
2006	158'105'153	73.42
2007	150'778'942	73.68
2008	132'554'162	63.98
2009	110'355'540	51.39
2010	115'358'901	54.10
2011	110'645'635	49.47
2012	122'638'571	55.05

*) Il faut relever que jusqu'aux comptes 2003, les emprunts de Sémiramis étaient soustraits pour calculer la dette nette. Dès les comptes 2004, les charges d'emprunts de Sémiramis sont comptabilisées dans la rubrique ordinaire des intérêts passifs.

***) Nouvelle référence des totaux de charges due au RHF

Dette nette en % des charges totales



Le Service des communes calcule la dette en diminuant le montant de Fr. 140'008'714,50 des placements du patrimoine financier de - Fr. 13'341'003,20, ainsi qu'en incluant le compte courant de l'Etat, soit Fr. 5'835'300,01, ce qui amène la dette nette, selon le Service des communes, à Fr. 132'503'011,31 soit Fr. 3'713,65 par habitant.

L'augmentation de la dette nette, en % des charges totales, est due à la diminution de liquidité entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 ainsi qu'à une augmentation des emprunts de 5 mio (voir actif au bilan, page 28).

Quant au détail complet des emprunts communaux au 31 décembre 2012, il se trouve dans le rapport de gestion sous le chapitre du Service des finances.

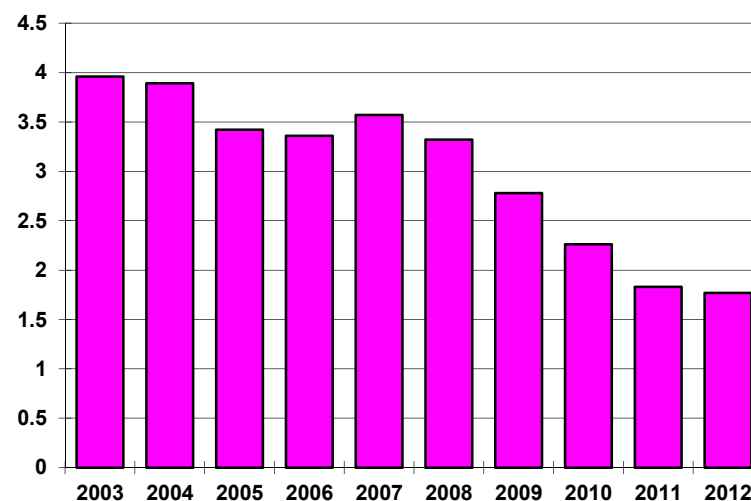
b.2 Les intérêts passifs des emprunts

Les intérêts passifs des dettes à moyen et long terme (chapitre 32, rubrique 322 des comptes par nature) se sont montés à Fr. 3'936'997,63 contre Fr. 4'051'000,-- au budget.

Charges des intérêts passifs de 2003 à 2012

Année	Montant	% des charges totales
2003	7'840'063	3.96
2004	7'943'480	3.89
2005	7'229'858	3.42
2006	7'243'444	3.39
2007	7'296'724	3.57
2008	6'882'043	3.32
2009	5'967'310	2.78
2010	4'826'949	2.26
2011	4'094'967	1.83
2012	3'936'998	1.76

Intérêts passifs en % des charges totales



Evolution de la moyenne des taux d'intérêts des emprunts communaux

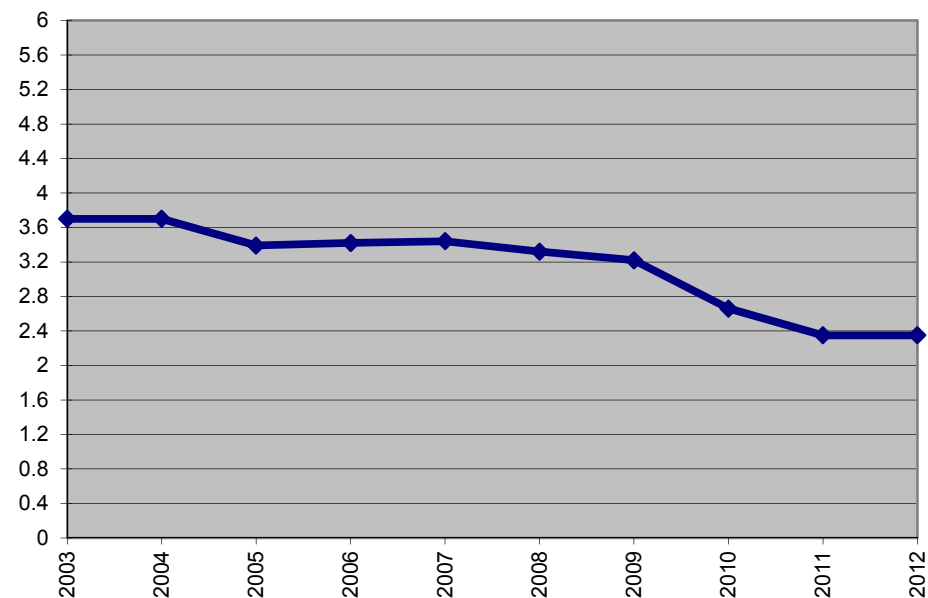
Le graphique ci-après donne l'évolution des taux d'intérêts moyens des emprunts communaux depuis 2003. La baisse régulière est naturellement due à la consolidation d'emprunts à des taux plus bas, mais aussi à une maîtrise des investissements dans les limites fixées par le Conseil communal. L'augmentation du pourcentage 2007 est aussi due à la diminution des charges liées à la reprise par le Canton du HFR.

La forte diminution de 2009 est relative aux remboursements d'emprunts ayant été effectués suite à la vente de la Caisse d'Épargne de la Ville de Fribourg.

En 2010, plus de 40 mio d'emprunts ont été renouvelés à des taux particulièrement bas, ce qui explique la diminution de plus de 1 mio de la charge d'intérêts.

En 2011, 26 mio d'emprunts ont été renouvelés à des taux moyens de 2 % sur un période moyenne de 8 ans, ce qui a permis de diminuer une nouvelle fois les frais d'intérêts de l'ordre de 0,75 mio par rapport à 2010.

En 2012, pour acheter le terrain de Cardinal, un nouvel emprunt de 11 mio a été contracté en fin mars 2012 au taux de 1,23 % sur 10 ans. Par contre, le seul emprunt arrivé à échéance en 2011 de 5 mio n'a pas été renouvelé. C'est pourquoi, le taux moyen des emprunts est resté stable.



b.3 Les amortissements

Les amortissements légaux ordinaires se sont montés à Fr. 8'303'400,55 contre Fr. 8'295'223,55 aux comptes 2011 et les amortissements complémentaires pour les financements spéciaux de la STEP et des canalisations pour Fr. 5'097'515,50 contre Fr. 5'018'164,09 aux comptes 2011.

IV. Analyse du bilan

1. Actif

	2012	2011	Ecart
Actif	229'466'698.72	220'414'527.57	9'052'171.15
Patrimoine financier	125'291'646.21	118'397'082.92	6'894'563.29
Disponibilités (liquidités)	32'272'105.30	38'415'183.82	-6'143'078.52
Avoirs	-63'909'100.93	-61'957'303.82	-1'951'797.11
Placements	43'733'433.60	32'705'134.40	11'028'299.20
Actifs transitoires	113'195'208.24	109'234'068.52	3'961'139.72
Patrimoine administratif	104'175'052.51	102'017'444.65	2'157'607.86
Investissements	77'295'198.45	73'643'028.70	3'652'169.75
Prêts et participations	22'697'954.66	23'993'716.55	-1'295'761.89
Subventions d'investissements	4'181'899.40	4'380'699.40	-198'800.00

Patrimoine financier

L'évolution des **disponibilités** fluctue en fonction de plusieurs facteurs comme les débiteurs, les créanciers, le résultat de l'exercice, etc. En 2012, il faut relever la diminution des liquidités de 6,1 mio utilisé pour augmenter le patrimoine financier ainsi que le patrimoine administratif. En 2012, la Ville de Fribourg a un cash-flow négatif de 10.4 mio

Le montant négatif des **avoids** provient des acomptes versés par les contribuables pour leurs impôts 2010, 2011 et 2012 et qui ne sont pas encore facturés. L'écart de 1,9 mio entre 2011 et 2012 est dû à des versements plus importants de la part des contribuables sur les acomptes demandés.

Les **placements** ont augmenté de 11 mio liés à l'achat du terrain de Cardinal, ces terrains sont intégrés dans le patrimoine financier de la Commune et par conséquent ne demandent pas d'amortissements.

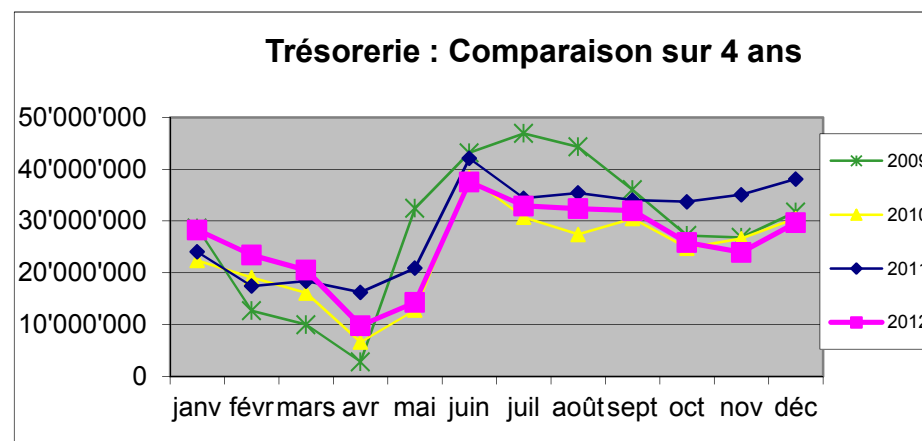
Les **actifs transitoires** fluctuent en fonction des besoins de provisions à faire pour les impôts non encore facturés, mais dont les acomptes ont été demandés.

Patrimoine administratif

Alors que les **investissements** ont augmenté de 16.7 mio, les amortissements et les subventions reçues ont augmenté de 13.1mio. C'est cette différence, soit 3.6 mio, qui explique l'augmentation des investissements du patrimoine administratif.

En ce qui concerne les **prêts et participations**, l'augmentation des investissements a été de 8.5 mio soit, entre autres, 8.3 mio pour la salle de spectacle, alors que les amortissements et subventions ont été de 9.8 mio, soit entre autres 8,4 mio de subventions externes pour la salle de spectacles. La diminution de ce chapitre du bilan est par conséquent de 1.3 mio.

La diminution des **subventions d'investissements** est liée exclusivement aux amortissements faits dans le courant de l'année 2012 dans cette rubrique.



Le tableau ci-dessus démontre l'évolution de la trésorerie durant toute une année. Il faut rappeler que durant les mois de mars, avril et mai, la Commune de Fribourg ne reçoit plus d'acompte d'impôt, ce qui explique la forte déclivité de la trésorerie durant cette période. Suite à l'introduction de la nouvelle

péréquation financière intercommunale, le besoin de trésorerie durant les mois précités est devenu moins important, car le versement de la participation de la Ville à la péréquation des ressources, soit environ 5,1 mio, s'effectue au mois de juin.

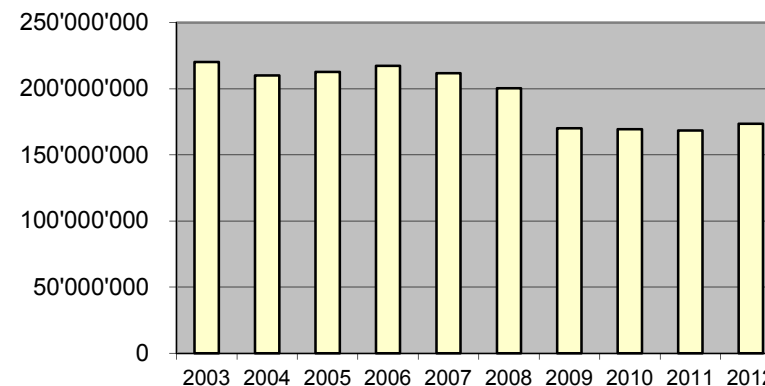
2. Passif

	2012	2011	Ecart
Passif	-229'466'698.72	-220'414'527.57	-9'404'645.99
Engagements	-210'071'730.52	-202'508'469.08	-7'563'261.44
Engagements courants	-16'176'754.27	-16'681'267.36	504'513.09
Dette à moyen et long terme	-173'500'000.00	-168'500'000.00	-5'000'000.00
Engagement envers des entités particulières	-547'107.75	15'339.83	-562'447.58
Passifs transitoires	-13'412'868.50	-11'322'541.55	-2'090'326.95
Provisions	-6'435'000.00	-6'020'000.00	-415'000.00
Réserves	-16'034'336.11	-14'897'901.24	-1'488'909.71
Réserves	-16'034'336.11	-14'897'901.24	-1'136'434.87
Fortune	-3'360'632.09	-3'008'157.25	-352'474.84

Les **engagements courants** sont restés relativement stables d'une année à l'autre. Ce compte de regroupement évolue en fonction de l'arrivée des factures à la comptabilité de la Ville. Il faut relever que plus de 58 mio de francs de factures transitent par le compte courant de l'Etat.

Dettes à moyen et long terme

Evolution de la dette entre 2003 et 2012



Comme présenté de manière détaillée dans le chapitre des charges financières, p. 24, la dette de la Ville de Fribourg, après plusieurs années de diminution, augmente à nouveau en 2012. Cette augmentation de 5 mio est due principalement à l'achat du terrain de Cardinal.

Depuis 2006, la Ville a investi un montant brut de plus de 164 mio de francs, alors que les recettes d'investissement brutes se sont montées à plus de 112 mio, incluant la vente de la CEV pour 30 mio. Durant cette période, la Ville a dû financer 52 mio (différence entre 164 mio de charges et 112 mio de recettes), alors que sa dette a diminué de 43.8 mio. Ce besoin de trésorerie de la Ville de 95.8 mio (soit 43.8 mio de remboursement de la dette et 52 mio de solde de charge d'investissement) a pu se faire grâce aux amortissements et aux résultats positifs de ces 6 dernières années.

De ce fait, la diminution de la dette est réellement due à la politique fixant le cadre des amortissements à 7,2 mio au maximum. Cette limitation indirecte a permis des investissements, tout en diminuant la dette, fonctionnant comme une limite d'endettement.

Le montant des engagements envers des **entités particulières** est le solde du compte courant entre la Ville et la Caisse de pension de la Ville de Fribourg (CPPVF). La Commune verse son dû chaque mois en fonction des échéances fixées par la CPPVF.

Les **passifs transitoires** comptabilisent le rachat des actes de défauts de biens (ADB) lorsque le Service des finances réactive des ADB. Pour ne pas fausser le compte de fonctionnement de la Commune, cette réactivation est passée dans les débiteurs et dans le compte de passif transitoire. En 2012, ce compte de réactivation a augmenté de 1,4 mio. Les comptes de fonctionnement n'enregistrent que les montants encaissés. Cette rubrique enregistre en outre les intérêts courus sur les emprunts qui sont restés stables entre 2011 et 2012.

L'augmentation de la rubrique « **Provisions** » provient d'une augmentation de 0.4 mio de la provision pour pertes sur débiteurs.

L'augmentation des réserves de 1.1 mio provient de fluctuations à la hausse comme à la baisse dans les diverses réserves constituées. Il faut relever l'attribution de 1,3 mio à la réserve pour la 2^{ème} année d'école enfantine mais aussi la reprise de 0,5 mio à la réserve du « Fonds de remise en état des terrains de décharges ».

Grâce au sixième exercice bénéficiaire de la Commune de Fribourg, la fortune s'élève à près de 3.3 mio.

V. Compte des investissements 2012

Le compte des investissements 2012 présente une dépense brute de Fr. 35'679'916,16 et une charge nette (subventions, taxes de raccordement, taxes de la nouvelle STEP et autres participations encaissées de Fr. 11'487'165,20 déduites) de Fr. 24'192'750,96.

1. Compte de charges

Le résultat fait ressortir une charge nette de Fr. 24'192'750,96.

Le budget 2012 (avec les crédits d'investissements votés en 2012 par le Conseil général) présentait un montant de Fr. 75'885'500,00 et la différence par rapport aux comptes provient d'objets qui n'ont pas été réalisés en 2012.

2. Compte de recettes

Les recettes d'investissements s'élèvent à Fr. 11'487'165,20 contre un budget prévoyant un montant total de Fr. 13'300'000,00.

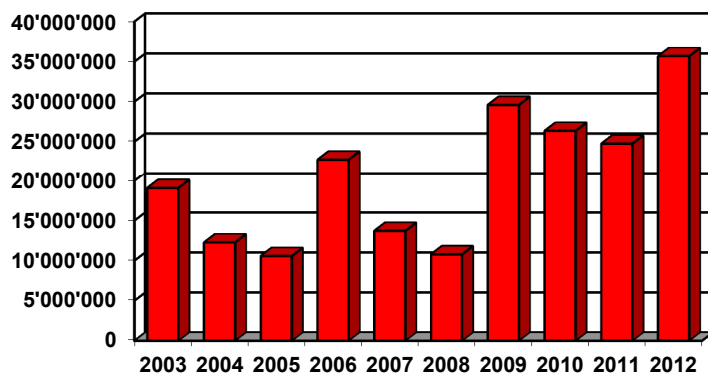
La différence entre le budget et les comptes, de plus de 1.8 mio, provient du blocage par le Canton ainsi que de la Loterie Romande du solde de la subvention due de 0,5 mio chacun jusqu'à ce que l'Etat reçoive le décompte final de la Salle de spectacle (procédure judiciaire en cours).

3. Montants des investissements annuels sur les 10 dernières années

Depuis 2003, les investissements bruts se sont élevés à Fr. 205'608'141,00. Ces investissements se répartissent comme suit :

2003	Fr.	19'095'896
2004	Fr.	12'275'591
2005	Fr.	10'581'093
2006	Fr.	22'747'374
2007	Fr.	13'716'875
2008	Fr.	10'795'262
2009	Fr.	29'600'452
2010	Fr.	26'357'454
2011	Fr.	24'758'229
2012	Fr.	35'679'916
Total	Fr.	205'608'141

Investissements annuels bruts



Ce tableau récapitulatif démontre que depuis 2009 la Commune investit de manière importante pour maintenir et améliorer ses infrastructures. Les montants investis en 2012 ont largement été supérieurs aux autres années.

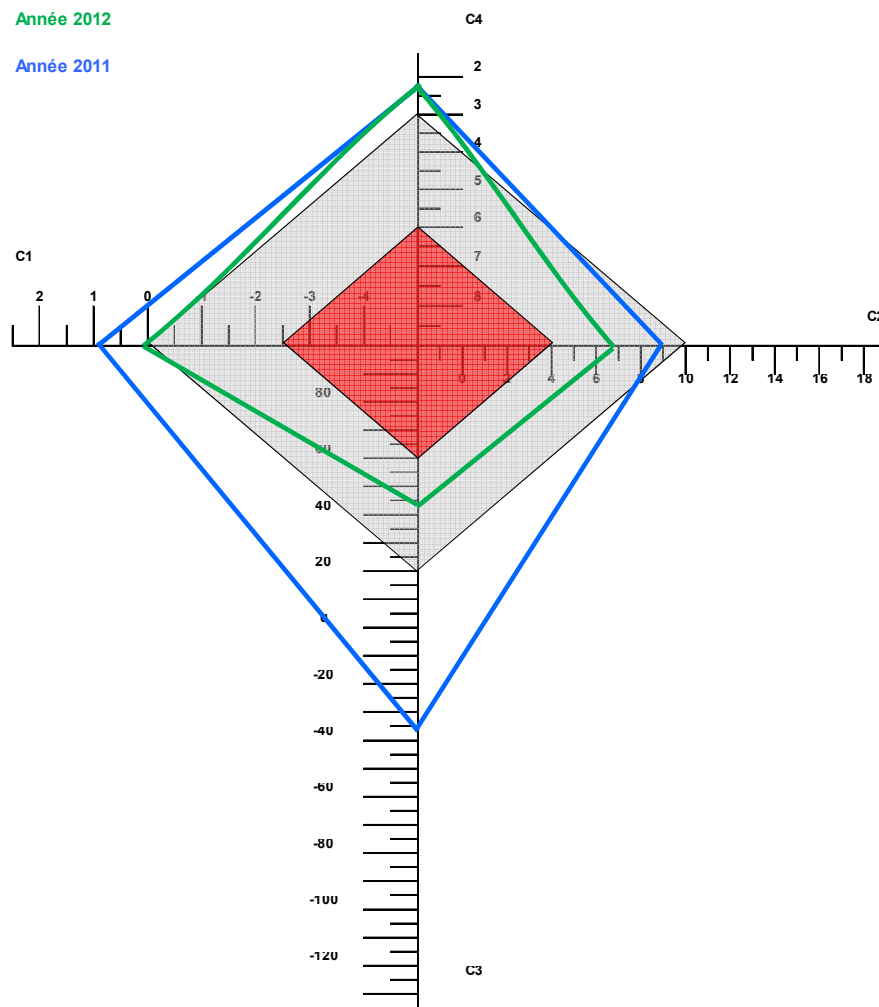
A la page 32 un graphique permet de comparer la situation financière de la Commune au 31 décembre 2012 avec celle au 31 décembre 2011.

	2012	2011
Revenus courants (revenus bruts ./. imputations internes)	199'394'994	202'005'794
Charges courantes (charges brutes ./. imputations internes)	199'042'519	200'394'342
Excédent des recettes	352'474	1'611'452
Investissements nets (bruts ./. recettes d'investissements)	24'192'750	13'200'298
Marge d'autofinancement (amortissements légaux et complémentaires +/- résultat du compte de fonctionnement)	13'753'390	17'963'058
Besoins en capitaux tiers (investissements nets +/- résultat du compte de fonctionnement ./. amortissements)	10'439'360	-4'762'760
Intérêts passifs (totalité des intérêts de la rubrique 32 des comptes par nature)	4'412'066	4'559'416

Les 4 paramètres pris en considération pour apprécier la situation financière donnent les résultats suivants :

		2012	2011
a) La couverture des charges (C ₁) =	$\frac{\text{revenus courants} - \text{charges courantes} * 100}{\text{charges courantes}}$	0.18 %	0,80 %
b) La capacité d'auto-financement (C ₂) =	$\frac{\text{marge d'autofinancement} * 100}{\text{revenus courants}}$	6.89 %	8,89 %
c) Le financement de l'investissement net par l'emprunt (C ₃) =	$\frac{\text{besoins en capitaux de tiers} * 100}{\text{investissements nets}}$	43.15 %	-36,08 %
d) Le poids des intérêts passifs (C ₄) =	$\frac{\text{intérêts passifs} * 100}{\text{revenus courants}}$	2.21 %	2,25 %

Représentation graphique des indicateurs



Le tableau ci-dessus démontre que la situation financière de la Ville se détériore par rapport à l'année précédente, en raison principalement des investissements importants par rapport à la marge d'autofinancement effective de la Ville de Fribourg. A part les taux d'intérêts, tous les autres indicateurs sont en régression mais restent encore satisfaisants.

VI. Analyse

Les comptes 2012, à l'instar des cinq dernières années, s'inscrivent dans une continuité positive. Cependant, les indicateurs économiques annoncent des difficultés financières. En effet, presque tous sont en régression et les revenus de l'impôt, représentant le 64,1 % des recettes totales sont largement inférieurs à l'année 2011. Le plan financier présenté en même temps que le budget 2013, évoquait déjà les problématiques futures :

« Les projections intègrent les charges liées aux futurs investissements très lourds que la commune devra consentir ces prochaines années, selon le plan d'investissements ci-annexé. Comme le montre le plan financier, il sera très difficile de tenir l'objectif de 7,2 millions d'amortissements (sans la STEP et Châtillon). En 2014 déjà, le plan montre que l'amortissement sera de 7,7 millions, pour atteindre 8,1 millions dès 2016. En 2017, année où l'amortissement de la DOSF sera intégré, il faudra ajouter 1,2 million supplémentaire soit un amortissement total 9,2 millions. En corollaire, les besoins de trésorerie pour financer tous ces investissements devraient continuer à augmenter la dette de l'ordre de 15 millions par année et par conséquent les intérêts passifs »

Ces perspectives difficiles ont incité le Conseil communal à mettre en place un groupe de travail ayant les attributions suivantes :

- Recherche de diminution et priorisation des investissements sur la période 2013-2017
- Recherche de diminution de charges dans les services
- Retravailler les processus d'organisations internes en actualisant l'analyse des prestations
- Recherche d'augmentation de recettes (déchets, taxes, impôts)

Actuellement, le groupe, au travers d'analyses et de discussions internes, recherche des synergies entre les différents services, permettant à terme d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Administration communale. Mais les marges de manœuvre sont très minces et ne permettront certainement pas de compenser les charges financières futures liées aux investissements importants, ainsi qu'aux attentes toujours plus conséquentes des habitants.

Ce processus important, engagé dans la continuité des analyses de prestations faites en 2009 et 2010, prendra du temps. Les résultats ne pourront certainement pas encore être visibles dans le budget 2014, d'autant plus qu'aucun report de charges ne peut être transféré !

Le Conseil communal, conscient des défis très importants à venir, mettra tout en œuvre pour maintenir, à terme, l'équilibre financier. De cet équilibre dépend, en grande partie, les possibilités d'amélioration de la qualité de vie en ville de Fribourg et les possibles réponses aux aspirations de ses habitants.

VII. Rapport sur le résultat des comptes des Services Industriels

Le compte de fonctionnement des Services Industriels de la Ville de Fribourg (S.I.F) boucle avec un excédent de recettes de Fr. 60'956,00 et se décompose ainsi :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
Résultat d'exploitation	232'080	714'412	+ 482'332
./ attribution à réserve	140'000	620'000	+ 480'000
./ attribution à réserve projet eau	33'100	33'456	+ 356
Excédent de recettes	58'980	60'956	+ 1'976

Par rapport au budget 2012, le résultat d'exploitation est meilleur de Fr. 482'332,00.

Abstraction faite de l'attribution aux réserves et des imputations internes, le total des recettes se monte à Fr. 11'456'207,00 supérieur de Fr. 448'627,00 aux prévisions budgétaires.

Sur les mêmes bases, les coûts nets atteignent Fr. 10'741'794,00 inférieurs de Fr. 33'706,00.

Les comptes de l'exercice 2012, en relation avec le budget, ont été influencés principalement par :

Sur le plan administratif :

- le mandat lié à la nouvelle structure des SIF de Fr. 27'000,00 inférieur.
- les frais d'entretien des machines de Fr. 5'000,00 inférieurs.
- les économies réalisées sur les frais de telecom lignes louées de Fr. 16'000,00.
- suite à un contrôle TVA, le complément facturé de Fr. 20'000,00
- une augmentation des recettes liée aux placements financiers de Fr. 28'000,00.

Sur le plan du personnel :

- Une diminution des charges de personnel de Fr. 422'000,00 compensée par une facturation inférieure à Frigaz de Fr. 398'000,00, soit une diminution de charge nette de Fr. 24'000,00 due notamment au fait que les postes de chargés de clientèle n'ont pas été pourvus durant l'année entière et qu'un poste de secrétariat à 50% est resté vacant.

Sur le plan des équipements :

- la diminution de charges de Fr. 34'000,00 qui provient d'une diminution des coûts d'achat et de maintenance de matériel informatique.

Sur le plan des véhicules :

- l'augmentation de charges Fr. 10'000,00 qui provient des frais d'entretien plus élevés que prévus ; une partie de cette augmentation est compensée par la facturation à Frigaz supérieure de Fr. 3'000,00.

Sur le plan des immeubles :

- l'augmentation de charges Fr. 9'000,00 provient de coûts supérieurs sur l'entretien des divers immeubles, de plus le taux effectif à facturer à Frigaz est plus bas que celui estimé dans le budget d'où une diminution de produits de Fr. 7'000,00.

Sur le plan de l'exploitation :

- l'augmentation des frais d'entretien effectués en interne, Fr. 64'000,00, à mettre en relation avec la diminution des travaux confiés à des tiers, Fr. 54'000,00, et l'augmentation des prestations pour tiers, Fr. 47'000,00, l'augmentation des frais d'entretien des stations et réservoirs, Fr. 35'000,00, l'augmentation des frais d'électricité, Fr. 26'000,00 (dont courant vert), la diminution de la contribution au Consortium, Fr. 18'000,00, ainsi que des achats d'eau, Fr. 20'000,00, ainsi que le remplacement plus important que budgété de compteurs Fr. 7'000,00.
- l'augmentation des recettes Fr. 22'000,00 qui provient des ventes d'eau, des taxes fixes + Fr. 213'700,00. des revenus des mandats de gestion des réseaux d'eau des communes de Corminboeuf, Givisiez, Villars-sur-Glâne Chésopelloz, Courtepin, Matran et du TWB et des travaux d'entretien supplémentaires + Fr. 47'000,00, ainsi que de la dissolution d'une partie de la provision pour débiteurs douteux Fr. 18'000,00.

Sur le plan des réseaux :

- les coûts effectifs de matériel et de génie civil sont de Fr. 78'700,00 supérieurs au budget.
- l'augmentation des recettes due aux subventions reçues de l'ECAB qui sont de Fr. 53'000,00 supérieures au budget

Sur le plan des installations :

- les renouvellements ou installations de raccordements privés qui présentent un résultat supérieur de Fr. 95'800,00 à ce qui avait été budgétisé.
- La dissolution de la provision pour débiteurs douteux Fr. 12'500,00.

Sur le plan des amortissements :

- les amortissements sont inférieurs au budget suite à la non réalisation de l'entier des investissements.

Après attribution de Fr. 620'000,00 la réserve pour fluctuation du prix de l'eau se monte à Fr. 5'966'151,00 à fin 2012.

Le Conseil communal demande au Conseil général d'approuver les comptes 2012 de la Ville de Fribourg et ceux des Services industriels, tels qu'il les a arrêtés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :



Pierre-Alain Clément

La Secrétaire de Ville :



Catherine Agustoni

Annexe : un projet d'arrêté

(Projet)

Article 2

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 25, du 16 avril 2013;
- le rapport de l'organe de révision;
- le rapport de la Commission financière,

arrête :

Article premier

1. Les comptes de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2012 sont approuvés tels qu'ils sont présentés, à savoir :

Total des revenus	Fr.	223'140'731.36
Total des charges	Fr.	<u>222'788'256.52</u>
d'où un excédent de revenus de	Fr.	<u><u>352'474.84</u></u>

2. Les comptes des Services Industriels pour 2012 sont approuvés tels qu'ils sont présentés, à savoir :

Total des revenus	Fr.	14'003'204.25
Total des charges	Fr.	<u>13'942'247.83</u>
d'où un excédent de revenus de	Fr.	<u><u>60'956.42</u></u>

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président :

Le Secrétaire de Ville-adjoint :

.....

André Pillonel

